

LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LES RELATIONS
ENTRE LES AUTOCHTONES
ET CERTAINS SERVICES PUBLICS

SOUS LA PRÉSIDENCE DE
L'HONORABLE JACQUES VIENS, COMMISSAIRE

AUDIENCE TENUE AU
88 RUE ALLARD,
VAL-D'OR (QUÉBEC)

LE 25 OCTOBRE 2017

VOLUME 31

Karine Bédard, s.o.
Ann Montpetit s.o.b.

Sténographe officielle
STENOEXPRESS
201 ch. De l'Horizon,
Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R1

COMPARUTIONS :

POUR LA COMMISSION :

Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU

Me ÉDITH-FARAH ELASSAL

POUR LES PARTIES PARTICIPANTES :

Me MAXIME LAGANIÈRE, procureur des
poursuites criminelles et pénales

Me MARIE-PAULE BOUCHER, Procureur
général du Québec

TABLE DES MATIÈRES

Liste des pièces cotées..... 4

Préliminaires..... 5

Présentation de Mme Prudence Hannis..... 8

Me Marie-Andrée Denis-Boileau s'adresse au témoin..... 61

Le Commissaire s'adresse au témoin..... 68

Présentation de Mme Josée Flageole..... 80

Le Commissaire s'adresse au témoin..... 68

LISTE DES PIÈCES COTÉES

P-180	« Une école où tu réapprends à être fier de ce que tu es ».....	77
P-181	« Faire de son éducation une tradition. Kiuna - Institution postsecondaire des Premières Nations ».....	77
P-182	« Mikinak – Guide de sensibilisation ».....	77
P-183	« La maîtrise indienne de l'éducation indienne »	78
P-184	« Kiuna, un collège unique qui s'inspire des aspirations des Premières Nations et qui les respecte ».....	78
P-185	« Revue de la persévérance et de la réussite scolaire chez les Premiers Peuples ».....	78
P-186	« L'intégration des services psychosociaux au soutien pédagogique comme outil de persévérance scolaire chez les Premières Nations : la pratique de l'Institution Kiuna ».....	78
P-187	« La sécurité culturelle au niveau postsecondaire, le cas de l'institution kiuna, Emmanuelle Dufour».....	81

1

OUVERTURE DE LA SÉANCE

2

LA GREFFIÈRE :

3

Veuillez vous asseoir. La Commission d'enquête sur

4

les relations entre les Autochtones et certains

5

services publics au Québec présidée par l'honorable

6

Jacques Viens est maintenant ouverte.

7

L'HONORABLE JACQUES VIENS (LE COMMISSAIRE) :

8

Alors bonjour. Est-ce que nous pourrions commencer

9

par l'identification des procureurs?

10

Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU,

11

PROCUREURE POUR LA COMMISSION :

12

Marie-Andrée Denis-Boileau pour la Commission

13

d'enquête.

14

Me MARIE-PAULE BOUCHER,

15

REP. DU PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC :

16

Me Marie-Paule Boucher pour le Procureur général.

17

Me MAXIME LAGANIÈRE,

18

PROCUREUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES :

19

Maxime Laganière pour la Direction des poursuites

20

criminelles et pénales.

21

LE COMMISSAIRE :

22

Alors bienvenue à vous. Me Denis-Boileau, quel est

23

le programme de la journée?

24

Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :

25

Donc ce matin nous allons entendre madame

1 Prudence Hannis, qui est directrice associée au
2 Collège Kiuna. Le Collège Kiuna est un centre
3 d'études postsecondaires qui est conçu par et pour
4 les Premières Nations, mais qui accueille également
5 des étudiants allochtones.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Alors, Madame Hannis, bienvenue. Et je comprends
8 que vous êtes accompagnée d'un groupe d'étudiants
9 de... du collège et d'enseignants aussi, alors je
10 leur souhaite la bienvenue à tous.

11 Pour la Commission, c'est toujours un honneur de
12 recevoir des enseignants qui sont accompagnés de
13 leurs étudiants.

14 Vous savez, nous avons une mission d'éducation
15 au sein de la Commission et nos audiences, qui sont
16 diffusées, sont aussi archivées sur notre site et
17 peuvent être réécoutées. Il y a beaucoup de choses
18 intéressantes qui pourraient faire que la
19 population en général en apprenne beaucoup plus sur
20 les Premières Nations au Québec. Alors de prendre
21 l'initiative d'amener les étudiants à la
22 Commission, c'est toujours un plaisir (inaudible)
23 la bienvenue.

24 **MME PRUDENCE HANNIS,**

25 **DIRECTRICE ASSOCIÉE DU COLLÈGE KIUNA :**

1 Merci.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Je vais demander à madame la greffière de vous
4 assermenter, ensuite on pourra vous écouter avec
5 plaisir.

6 -----

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

1 Prudence Hannis
2 Directrice associée du Collège Kiuna
3 Assermentée
4 -----

5 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

6 Merci. Just one quick question. Cause I see that
7 no student have... like only one person has
8 headphones. I just wanted to know if someone
9 doesn't understand French in the audience. If it's
10 the case, you can have headphones just to have the
11 translation. Everything is... everyone is okay?
12 Okay. Merci.

13 Donc, Madame Hannis, je vous invite à nous faire
14 votre présentation.

15 **MME PRUDENCE HANNIS :**

16 Merci beaucoup. Donc avant de commencer, je veux
17 reconnaître et remercier la Nation anishnabe de
18 nous recevoir sur leur territoire, et je le fais en
19 mon nom et au nom des enseignants et des étudiants
20 qui m'accompagnent.

21 Donc merci, Monsieur le Commissaire, procureurs
22 et équipe... membres de l'équipe de la Commission
23 de me permettre de vous adresser quelques mots au
24 nom de Kiuna, donc qui est le seul centre d'études
25 postsecondaires des Premières Nations mais ouvert à
26

1 tous au Québec, mais aussi au nom du Conseil en
2 éducation des Premières Nations, qui est
3 l'organisation qui a fondé et qui gère notre centre
4 d'études.

5 Donc d'entrée de jeu, je souhaite préciser
6 qu'on est conscient que l'éducation fait pas partie
7 d'un des six (6) services publics qui intéressent
8 particulièrement les travaux de la présente
9 Commission d'enquête, mais comme le signifiait
10 monsieur Serge Bouchard, que vous avez reçu à titre
11 de témoin il y a pas longtemps, la clé de toutes
12 les relations c'est l'éducation, et bien entendu,
13 on en est convaincus nous aussi.

14 L'éducation, c'est définitivement une porte
15 d'entrée pour toutes les démarches qui visent à
16 améliorer les relations entre deux (2) peuples. On
17 parle autant de l'éducation populaire, donc celle
18 qui va viser à sensibiliser au fait culturel, à
19 lutter contre les préjugés, le racisme, mais aussi
20 l'éducation scolaire en tant que telle, donc qui
21 elle a un rôle de garantir un bien-être
22 identitaire, de préserver la langue, la culture, et
23 bien entendu, de favoriser l'inclusion
24 socioéconomique donc aux populations à qui elle
25 s'adresse.

1 Et dans le contexte actuel où on parle beaucoup de
2 sécurité culturelle, où on mentionne l'importance
3 de multiplier les efforts de sensibilisation aux
4 réalités puis aux enjeux des Premières Nations,
5 c'est très présent dans le discours public
6 aujourd'hui, puis dans la mouvance aussi du désir
7 de réconciliation qui est exprimé par les
8 gouvernements et par les établissements scolaires,
9 entre autres, la présentation que je m'apprête à
10 faire est pertinente dans la mesure où Kiuna, dans
11 son essence, englobe tout ça. Donc on promeut tout
12 ça et on l'englobe.

13 Si vous me le permettez, ce que je voudrais
14 faire dans un premier temps, c'est présenter le
15 Conseil en éducation des Premières Nations, donc
16 qui est une des cinq (5) commissions qui relèvent
17 de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et
18 du Labrador, pour poursuivre après ça avec une
19 présentation de Kiuna, donc la clientèle, notre
20 action, notre modèle éducationnel, pour ensuite, de
21 façon plus générale, je l'espère, susciter quelques
22 pistes de réflexion qui pourront contribuer aux
23 travaux de votre Commission.

24 Donc le Conseil en éducation des Premières
25 Nations, c'est une organisation qui est chargée de

1 soutenir les communautés dans une variété de
2 secteurs et de leur fournir des services éducatifs.
3 Le CEPN, donc le Conseil en éducation des Premières
4 Nations, le CEPN est aussi une organisation qui est
5 vouée à la promotion et à la défense des droits de
6 ses communautés membres en ce qui a trait à
7 l'éducation, toujours dans le respect des mandats
8 qui lui sont confiés.

9 Le Conseil en éducation des Premières Nations
10 a été fondé par les Premières Nations en dix-neuf
11 cent quatre-vingt-cinq (1985) et représente
12 aujourd'hui vingt-deux (22) communautés qui
13 proviennent de huit (8) Premières Nations,
14 celles-ci étant les Abénaquis, les Algonquins,
15 Atikamekws, Hurons-Wendats, les Innus de
16 Mashteuiatsh, Malécites, Micmacs et Mohawks.

17 Le Conseil en éducation des Premières Nations
18 fonctionne en mode associatif, donc c'est les
19 communautés qui vont en déterminer les mandats et
20 les orientations et contrôler sa destinée en
21 quelque sorte.

22 Depuis sa création il y a maintenant
23 trente-deux (32) ans, le Conseil en Éducation des
24 Premières Nations s'est vraiment imposé comme un
25 acteur incontournable dans tous les dossiers qui

1 concernent l'éducation des Premières Nations et à
2 tous les cycles d'apprentissage, du préscolaire
3 jusqu'aux études supérieures. Puis ses actions
4 sont orientées de manière à faire respecter le
5 désir d'autonomie qui est exprimé par ses membres,
6 autant sur le plan politique qu'administratif, et
7 il milite aussi en faveur d'un système d'éducation
8 qui valorise et qui développe les connaissances des
9 Premières Nations dans le plus grand respect de
10 notre identité.

11 Les actions du CEPN sont déployées autant en
12 communauté qu'à l'extérieur, donc ils sont très
13 actifs dans le cadre des travaux qui sont menés par
14 différentes instances ministérielles. Ils sont
15 impliqués aussi au niveau des commissions
16 scolaires, dont les écoles accueillent environ deux
17 mille (2 000) élèves autochtones, ou ils vont
18 supporter aussi les organisations en milieu urbain
19 à leur demande, comme ç'a été le cas pour le projet
20 de *Sheweton* par exemple. En plus du soutien direct
21 que le CEPN offre aux communautés, l'organisation
22 est aussi présente sur différentes tribunes pour
23 sensibiliser différents publics à nos réalités.

24 Donc les actions du CEPN sont assez larges,
25 mais sont toujours orientées en vue de faire

1 respecter les droits des communautés en matière
2 d'éducation puis toujours dans une démarche qui va
3 viser la pleine maîtrise de notre... de nos
4 services éducatifs, et il y a d'ailleurs un secteur
5 complet du CEPN qui est dédié à la gouvernance.

6 Le bureau du CEPN est situé à Wendake et leur
7 équipe compte quarante-cinq (45) employés. Au
8 cours de ces trente-deux (32) ans, évidemment, il y
9 a plusieurs enjeux qui ont préoccupé les
10 communautés et le Conseil en Éducation des
11 Premières Nations, dont l'enjeu du financement des
12 écoles, par exemple, et des services éducatifs,
13 évidemment la question du... du décrochage scolaire
14 chez nos élèves et étudiants.

15 L'augmentation du taux de diplomation au
16 niveau postsecondaire fait aussi partie d'un enjeu
17 majeur sur lesquels les communautés se penchent.
18 Toute la question aussi de favoriser le déploiement
19 de programmes à tous les niveaux qui vont
20 incorporer les éléments de la culture des Premières
21 Nations aussi, dans un but de... d'éduquer, mais de
22 contrer aussi, comme je disais tantôt, les... les
23 préjugés, la non-reconnaissance des cultures des
24 Premières Nations au sein de la population en
25 général, et comme j'ai mentionné tantôt, donc de

1 déterminer des moyens et des actions qui vont faire
2 en sorte qu'on va avoir une plus grande autonomie
3 de gestion en matière d'éducation.

4 Le mandat du CEPN va toucher à la fois à
5 l'éducation et à l'identité culturelle, qui
6 s'inscrivent évidemment dans un rapport intrinsèque
7 et réciproque, un va pas sans l'autre.

8 En lien avec les enjeux que je viens
9 d'énoncer, le CEPN avait reçu, dans les années
10 quatre-vingt-dix ('90), le mandat d'analyser la
11 possibilité de créer une institution postsecondaire
12 qui allait être destinée aux Premières Nations dont
13 le projet éducatif et les programmes allaient
14 correspondre aux aspirations des Premières Nations
15 et qui sauraient répondre aux besoins de ses... de
16 ses étudiants.

17 Les travaux du Conseil en Éducation des
18 Premières Nations et de ses communautés membres,
19 donc des travaux qui ont été supportés par
20 l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du
21 Labrador, vont conduire quelque dix (10) ans plus
22 tard à l'inauguration de l'établissement que je
23 représente, donc Kiuna.

24 L'initiative de Kiuna a pu vraiment se
25 déployer suite aux engagements formels des

1 gouvernements provincial et fédéral qui ont été
2 confirmés pendant le Forum socioéconomique des
3 Premières Nations de deux mille six (2006). Donc
4 c'est un événement quand même important, parce
5 qu'il y a eu plusieurs engagements qui ont été pris
6 à ce moment-là.

7 L'engagement qui a été pris en ce qui nous
8 concerne, c'était qu'on allait disposer des moyens
9 financiers, des ressources et des autorisations
10 nécessaires pour commencer à déployer différentes
11 mesures, donc c'est à partir de ce moment-là où on
12 a sollicité des partenaires dans le réseau
13 collégial. On a pris à peu près cinq (5) ans pour
14 préciser vraiment notre projet éducatif et on a
15 pris ce temps-là aussi pour développer un programme
16 de formation, donc un programme de DEC qui mène à
17 un diplôme d'études collégiales et qui permet par
18 la suite... c'est un programme préuniversitaire qui
19 permet par la suite de poursuivre aux études
20 supérieures. Donc à partir de deux mille six
21 (2006), les cinq (5) années qui ont suivi ont été
22 consacrées à placer les cartes vraiment pour mettre
23 en œuvre notre projet.

24 Ce sont les cégeps de l'Abitibi-
25 Témiscamingue et le Collège Dawson qui ont été

1 retenus suite à un appel d'offres, donc qui nous
2 accompagnent dans le processus de mise en œuvre de
3 notre projet et qui nous accompagnent aussi dans
4 nos démarches pour qu'on puisse devenir
5 éventuellement un établissement d'enseignement
6 complètement autonome, donc sous la complète
7 gestion des Premières Nations.

8 Kiuna, ça signifie "À nous" en abénakis. On
9 a... on a commencé nos opérations le vingt (20)
10 août deux mille onze (2011) et on est situé dans la
11 communauté d'Odanak, qui est une communauté
12 abénakise bilingue située dans le Centre-du-
13 Québec, et juste pour vous donner une idée, Odanak
14 est au cœur du triangle formé par les villes de
15 Sorel, Drummondville et Trois-Rivières, donc c'est
16 où nous sommes.

17 Notre établissement fonctionne à la manière
18 d'un centre d'études collégiales et nos activités
19 sont entièrement supportées et reconnues par le
20 ministère de l'Enseignement, de l'Éducation et...
21 ministère de l'Éducation et de l'Enseignement
22 supérieur, pardon.

23 Ce qu'on propose, c'est une alternative
24 éducative et culturelle à la scolarisation
25 traditionnelle qui est dispensée dans le réseau

1 québécois, mais en respectant les objectifs et les
2 standards ministériels quant aux compétences
3 pédagogiques essentielles à acquérir pour
4 l'obtention d'un diplôme d'études collégiales et
5 pour la poursuite des études au niveau
6 universitaire.

7 On a pour objectif d'offrir aux apprenants des
8 Premières Nations un programme de formation
9 collégiale et un milieu de vie scolaire et
10 communautaire qui est complètement adapté à leurs
11 réalités. On met en valeur leur patrimoine
12 identitaire et culturel qu'on considère comme des
13 vecteurs de réussite scolaire et sociale, toujours
14 dans le but d'accroître le nombre de diplômés issus
15 des Premières Nations, et depuis deux mille treize
16 (2013), ce sont soixante-seize (76) étudiants des
17 Premières Nations qui ont obtenu soit une
18 attestation d'études collégiales ou un diplôme
19 d'études collégiales à Kiuna.

20 Si on offre un environnement culturellement
21 adapté aux Premières Nations, notre école est aussi
22 ouverte et accessible à quiconque est intéressé à
23 connaître davantage nos réalités et nos enjeux.

24 Depuis notre ouverture, on offre des services
25 qui sont conçus sur mesure en vue d'accueillir, de

1 soutenir, d'encadrer, former et diplômé nos
2 étudiants, toujours en tenant compte des réalités
3 et des besoins qui leur sont propres.

4 L'encadrement puis le soutien personnalisé qu'on
5 propose à notre clientèle figurent d'ailleurs parmi
6 nos principales forces.

7 Kiuna se démarque à plusieurs égards,
8 notamment par notre programme Sciences humaines
9 Premières Nations, qui est unique. On se démarque
10 par notre approche pédagogique qui est adaptée sur
11 le plan culturel. Nos ressources humaines sont
12 aussi en majeure partie autochtones. Tout ce qui
13 est dispensé à Kiuna en termes de service et de
14 formation, on l'offre dans les deux (2) langues,
15 donc on est un collège qui est entièrement
16 bilingue. On a su aussi créer une dynamique très
17 intéressante et constante entre l'école et la
18 communauté et on se démarque aussi par nos taux de
19 rétention et les taux de réussite de nos étudiants.

20 La moyenne des taux de rétention cumulés
21 depuis le début de nos activités tous programmes
22 confondus est de soixante-dix-sept point cinq pour
23 cent (77.5 %) et les taux de réussite pour les
24 programmes sciences humaines, français et anglais
25 sont de soixante-seize (76) et soixante-dix pour

1 cent (70 %) respectivement.

2 Au fil des ans, on a constitué une équipe
3 solide d'enseignants puis de professionnels
4 qualifiés qui sont vraiment voués à la réalisation
5 de notre mission et à la réussite de nos étudiants
6 et dont l'engagement va s'étendre bien au-delà de
7 leurs fonctions professionnelles. À l'heure
8 actuelle, Kiuna compte une équipe de vingt-huit
9 (28) employés dont quatorze (14) enseignants.

10 Dans toutes les activités qu'on déploie, les
11 étudiants vont trouver non seulement sécurité et
12 confiance, mais aussi un milieu de vie
13 communautaire qui est propice à l'acquisition de
14 compétences nécessaires qui vont leur permettre
15 d'obtenir un DEC, comme je le disais, et de
16 poursuivre à l'université.

17 Aujourd'hui, c'est plus de quatre-vingt-dix
18 pour cent (90 %) des jeunes qui ont obtenu un
19 diplôme en sciences humaines Premières Nations qui
20 poursuivent des études universitaires. En avril
21 dernier, d'ailleurs, une de nos premières
22 finissantes, donc une finissante de la cohorte de
23 deux mille treize (2013), a obtenu son baccalauréat
24 et a entrepris cette session-ci des études de
25 maîtrise. Donc on est un bon tremplin pour

1 permettre aux étudiants de pouvoir aspirer à de
2 meilleures conditions.

3 On a présentement le programme de Sciences
4 humaines Premières Nations et dès avril deux mille
5 dix-huit (2018), et c'est là-dessus qu'on travaille
6 cette année, on va offrir un nouveau et un tout
7 aussi unique programme de DEC en Arts, lettres,
8 communication profil langues des Premières Nations.
9 En plus des programmes de... de DEC, on offre aussi
10 des AEC en partenariat avec le Cégep de
11 l'Abitibi-Témiscamingue, et par le biais de la
12 formation continue, on a démontré qu'on était en
13 mesure de répondre aux besoins de formation puis de
14 main-d'œuvre qui sont exprimés par les communautés.

15 La première formation qu'on a donnée en
16 éducation spécialisée et contextes autochtones en
17 fait foi avec un taux de diplomation de quatre-
18 vingt pour cent (80 %) puis un taux de placement de
19 cent pour cent (100 %). On a présentement deux (2)
20 autres cohortes en formation, toujours dans le
21 programme d'éducation spécialisée, une qui va
22 prendre fin en avril deux mille dix-huit (2018) et
23 une autre en avril deux mille dix-neuf (2019).

24 Les formations qui sont offertes à Kiuna,
25 comme je le disais tantôt, sont reconnues par le

1 ministère de l'Éducation et de l'Enseignement
2 supérieur et sont d'égale qualité à celles qui sont
3 dispensées dans le réseau et ont la même valeur que
4 tous les autres DEC et toutes les autres
5 attestations collégiales.

6 Pour aider les étudiants à compléter leurs
7 études secondaires, on a aussi convenu d'un
8 partenariat avec le CDFM, donc le Centre de
9 développement et de formation de la main-d'œuvre,
10 qui est situé à Wendake, et on permet aussi
11 maintenant, et c'est tout nouveau, on nous permet
12 maintenant d'accueillir des étudiants qui ont dix
13 (10) unités et moins à terminer pour obtenir leur
14 diplôme d'études secondaires. Donc on... on est à
15 cheval entre la fin des études secondaires pour les
16 amener vers le collégial, donc on... c'est nouveau
17 comme service chez nous, et évidemment, en plus
18 d'offrir la formation Tremplin DEC Premières
19 Nations. Toujours dans les deux (2) langues, je...
20 je le rappelle.

21 Donc on a complété avec succès la première
22 phase du projet, qui était considérée comme une
23 phase expérimentale. Donc quand on a commencé en
24 deux mille onze (2011), on était dans une phase
25 expérimentale qui avait été déterminée pour une

1 période de cinq (5) ans puis cette phase-là a pris
2 fin le trente (30) juin deux mille seize (2016).

3 On a pu démontrer au terme de nos premiers
4 cinq (5) ans l'impact de notre établissement sur
5 les taux de diplomation puis sur la poursuite des
6 études supérieures qu'on favorise, puis on a
7 démontré aussi qu'on est un instrument pertinent
8 pour aider à la scolarisation des Premières
9 Nations. À ce jour, on a traité près de quatre
10 cents (400) demandes d'admission et on a reçu deux
11 cent soixante-quinze (275) étudiants chez nous,
12 incluant les cohortes actuelles.

13 On est présentement dans la deuxième phase du
14 projet, donc phase qui elle aussi est fixée pour
15 une autre période de cinq (5) ans, qui va nous
16 permettre d'identifier les moyens à partir desquels
17 on va pouvoir obtenir une autonomie de
18 fonctionnement, parce que c'est ce qui était prévu
19 au départ, et ça va aussi nous aider à déterminer
20 les mesures qui vont assurer notre pérennité puis
21 notre capacité de croître. Parmi ces mesures-là
22 figure l'agrandissement des locaux. Donc après
23 cinq (5) ans, on est déjà en train d'envisager
24 agrandir pour pouvoir déployer davantage de
25 programmes et accueillir davantage d'étudiants.

1 C'est donc en deux mille vingt et un (2021) qu'on
2 prévoit atteindre notre pleine autonomie de
3 fonctionnement, et d'ici là, les cégeps
4 partenaires, Collège Dawson et Cégep de l'Abitibi-
5 Témiscamingue, vont continuer à nous appuyer
6 dans notre démarche.

7 Donc on est fiers des résultats qui sont
8 obtenus jusqu'à présent, fiers surtout des
9 étudiants, parce qu'ils n'ont pas toujours un
10 parcours facile et qu'ils ont souvent des défis
11 importants à surmonter ou avec lesquels ils doivent
12 composer.

13 Un premier défi qui est pas banal, c'est celui
14 de la séparation d'avec sa communauté, donc de
15 s'éloigner de son réseau social puis de s'adapter à
16 un nouveau contexte, et plusieurs des étudiants
17 qu'on accueille chez nous sont des étudiants de
18 première génération donc à entreprendre des études
19 de niveau supérieur.

20 Nos étudiants proviennent de partout à travers
21 la province, donc Ekuanitshit, Lac-Simon, Uashat
22 Mak Mani-Utenam, Pikogan, Waskaganish,
23 Kawawachikamach, Pakuashipi, Waswanipi, puis plein
24 d'autres communautés. En fait, on a accueilli
25 depuis le début de nos activités des étudiants qui

1 provenaient de vingt-quatre (24) communautés
2 autochtones différentes sur le territoire du
3 Québec, provenant de dix (10) villes, même de deux
4 (2) autres provinces et des États-Unis. Donc si on
5 connaît un peu la carte des communautés, on se rend
6 compte que... que c'est pas à la porte, puis les
7 étudiants se retrouvent très, très loin de leurs
8 réseaux sociaux, ce qui nous demande de déployer
9 différentes mesures d'accueil et d'intégration pour
10 rapidement créer un sentiment de sécurité, un
11 sentiment d'appartenance et les inclure dans la vie
12 scolaire et dans la vie sociale.

13 On a aussi vingt pour cent (20 %) de notre
14 clientèle étudiante qui est en situation de
15 conciliation famille-études et plus de la moitié de
16 ce pourcentage-là ont plus qu'un enfant à charge.
17 Certains décident d'amener les enfants avec eux,
18 donc de déménager la famille à Odanak le temps de
19 leurs études, tandis qu'il y en a d'autres qui
20 préfèrent venir seuls, compléter leurs études et
21 pas bousculer le réseau social de l'enfant, donc de
22 le garder dans la communauté.

23 Cette réalité-là nous amène aussi à déployer
24 différents services et différentes mesures de
25 soutien, donc pour faire en sorte que les familles

1 se sentent bien accueillies chez nous. On a des
2 résidences étudiantes, bon, qui s'adressent à tous
3 les étudiants, mais on a des résidences
4 spécifiquement destinées pour les familles. On les
5 supporte dans l'inscription de leurs enfants dans
6 les écoles dans les régions limitrophes. On les
7 supporte aussi au niveau de la recherche de service
8 de garde, etc., etc. Donc on déploie aussi des
9 services pour faciliter l'intégration des étudiants
10 qui ont des responsabilités familiales.

11 Il y a aussi des étudiants qui font face au
12 défi d'apprendre dans une langue seconde, notamment
13 pour les étudiants pour qui le français est une
14 langue seconde, mais je tiens à préciser, là aussi
15 on doit déployer, bon, différents services, mais
16 malgré les défis que peut poser l'enseignement ou
17 l'apprentissage dans une langue seconde, c'est sept
18 (7) étudiants sur dix (10) qui réussissent une
19 épreuve, leur épreuve uniforme de langue en
20 français puis la très grande majorité dès la
21 première tentative.

22 Au-delà des défis que je viens de mentionner,
23 on doit composer comme institution avec divers
24 enjeux de nature psychosociale qui sont peut-être
25 un peu plus complexes. Vous avez reçu de nombreux

1 témoins devant la Commission qui ont fait état avec
2 beaucoup d'éloquence des répercussions directes et
3 collatérales des pratiques coloniales sur nos
4 tissus *socials*, le tissu social de nos communautés,
5 puis comment ils ont contribué à la perte
6 identitaire qui est aujourd'hui responsable des
7 enjeux et des défis colossaux auxquels nos
8 communautés doivent faire face aujourd'hui.

9 On conviendra que la preuve quant aux
10 conditions socioéconomiques qui sont souvent
11 précaires dans nos communautés n'est plus à faire.
12 Ceci étant dit, je veux mettre en lumière que les
13 réalités qui ont été décrites par les différents
14 témoins sont aussi les réalités de nos étudiants.
15 Donc Kiuna accueille des étudiants qui proviennent
16 des communautés dans une proportion de
17 quatre-vingt-dix pour cent (90 %), donc c'est dix
18 pour cent (10 %) qui peuvent provenir des régions
19 urbaines ou hors communautés, donc ce qui a été
20 décrit par vos nombreux... vos nombreux témoins
21 c'est aussi le contexte social de nos étudiants.

22 Il y a certains étudiants qui arrivent avec...
23 à Kiuna avec un bagage d'expériences vécues parfois
24 difficile qui fragilise leur projet éducatif et on
25 ne peut pas faire abstraction de ça, c'est quand

1 même une réalité, et tout ce qui a été nommé comme
2 enjeux ou problématiques sociales ou psychosociales
3 devant la Commission, on le retrouve à Kiuna.

4 On travaille avec une clientèle qui,
5 statistiquement parlant, présente davantage de
6 vulnérabilités et quand ces vulnérabilités-là sont
7 trop importantes, bien entendu, ça vient réduire la
8 disponibilité des étudiants aux apprentissages, et
9 c'est là où nous intervenons. Puis il arrive
10 souvent aussi que plusieurs problématiques vont
11 habiter un même étudiant, et dans ces
12 situations-là, quand c'est pas pris en charge, bien
13 évidemment, le spectre du décrochage va commencer à
14 se manifester et c'est quelque chose qui est quand
15 même omniprésent à Kiuna, et c'est aussi, quand
16 c'est pas pris en charge, c'est aussi dans ces
17 moments-là où le risque de crise psychosociale est
18 plus grand.

19 Les situations qu'on rencontre nous ont amenés
20 à collaborer avec différents acteurs du réseau,
21 entre autres avec les policiers de la communauté
22 d'Odanak. Donc on a depuis trois (3) ou quatre (4)
23 ans un projet de collaboration donc de policiers en
24 milieu collégial qui nous assistent de différentes
25 façons et, entre autres, pour supporter, donc un

1 support additionnel en matière de... de soutien
2 psychosocial pour les étudiants. On a aussi un...
3 on travaille aussi avec un travailleur de rue, des
4 travailleurs sociaux qui sont aussi à l'extérieur
5 de notre établissement, et on donne aussi de la
6 formation.

7 Donc on a été appelés, et on répète ça
8 annuellement, donc pour le corps policier des
9 Abénakis d'Odanak, par exemple, annuellement, on
10 forme et on sensibilise les policiers, à chaque
11 année on fait ça, donc qui sont nos étudiants,
12 voici, puis on travaille vraiment dans une... une
13 optique de soutien et non pas une optique de
14 coercition. Donc ça, c'est des partenaires qu'on a
15 qui travaillent avec nous, toujours dans le but de
16 soutenir les étudiants.

17 Je n'ai pas pu entendre toutes les
18 présentations qui ont été faites devant la
19 Commission, mais je suis certaine que si vous avez
20 reçu des intervenants terrain qu'ils ont fait
21 mention des besoins criants dans les communautés et
22 du manque de ressources humaines, financières pour
23 déployer toutes les stratégies qu'on a besoin de
24 déployer pour mieux intervenir. C'est le cas aussi
25 à Kiuna. En fait, on déplore le fait qu'on ait

1 autant de difficulté chez nous à sécuriser les
2 fonds pour assurer la permanence de nos services de
3 soutien psychosocial et les bonifier.

4 À l'heure actuelle, c'est cinquante pour cent
5 (50 %) des étudiants de Kiuna qui consultent. On a
6 en moyenne soixante-dix (70) étudiants qui
7 fréquentent notre établissement annuellement, donc
8 c'est cinquante pour cent (50 %) qui fréquentent ou
9 qui utilisent les services d'un... de l'un ou
10 l'autre de nos intervenants *psychosociaux*.

11 Déjà le... on a commencé la session le vingt
12 et un (21) août et déjà, au dix-huit (18)
13 septembre, les intervenants me disaient que leur
14 *caseload* était plein, il n'y avait plus de plages
15 pour pouvoir recevoir d'autres étudiants, donc ça
16 nous place dans une situation où les étudiants sont
17 sur une liste d'attente et il faut les référer à
18 l'extérieur. Donc ce qu'on a présentement ne
19 suffit pas aux besoins qui sont exprimés par
20 notre... par notre clientèle.

21 Et en même temps, ça démontre aussi que les...
22 les étudiants ont confiance dans les services qu'on
23 met à leur disposition. Ça démontre aussi qu'ils
24 tiennent vraiment à leur projet éducatif et qu'ils
25 cherchent des moyens des fois dans des périodes

1 difficiles de se faire accompagner et d'avoir des
2 nouvelles stratégies, parce qu'ils veulent pas.
3 Ils tiennent vraiment, ils savent que ça va les
4 mener à améliorer leurs conditions, ça va les mener
5 à des projets d'avenir et ils aspirent à ça, et
6 c'est... c'est beaucoup ce projet-là qui va faire
7 en sorte qu'ils vont être très assidus dans les
8 rencontres, dans les suivis, dans les suivis
9 thérapeutiques qu'ils vont entreprendre, et ça,
10 c'est une grande qualité chez les étudiants et qui
11 sont vraiment notés par les intervenants. Donc
12 très grande assiduité, très bonne évolution aussi
13 dans le... dans le suivi.

14 Par ailleurs, ça m'amène juste à faire un
15 petit parallèle que l'aide psychosociale doit aussi
16 être renforcée dans les communautés. Il doit
17 vraiment y avoir davantage de ressources qui soient
18 injectées dans les services, donc les communautés
19 doivent être supportées dans les demandes qu'ils
20 font, parce que c'est... c'est un travail en amont
21 qu'ils font, hein, et ils travaillent avec nos
22 étudiants, donc je pense qu'il faut absolument les
23 supporter pour que les ressources qu'ils reçoivent
24 soient à la hauteur des besoins qu'ils expriment.

25 Depuis deux (2) ans, on a aussi commencé à

1 travailler avec les enfants de nos étudiants, donc
2 dans la dyade parent-enfant, dans un suivi plus
3 thérapeutique, mais on a aussi étendu nos services
4 de sensibilisation et de formation aux équipes
5 écoles qui sont fréquentées par les enfants.

6 Donc on a... on a établi aussi de façon
7 naturelle et nécessaire des réseaux, euh... c'est
8 ça, pour les sensibiliser, parce que c'est pas...
9 c'était pas évident pour la commission scolaire
10 tout d'un coup d'admettre... on a... il y avait
11 déjà des étudiants abénakis qui fréquentaient le
12 réseau et là on se retrouve avec des étudiants qui
13 proviennent de partout, des Anishnabes, des Innus,
14 donc les... les équipes-écoles ont manifesté le
15 besoin de connaître davantage les... les jeunes
16 élèves qui fréquentaient... qui fréquentent
17 maintenant leurs établissements et on les supporte
18 là-dedans.

19 Donc ce que je veux dire en fait, c'est qu'au
20 niveau des services d'intervention psychosociaux,
21 chez nous, c'est un service qui est aussi essentiel
22 que celui d'avoir des enseignants. Dans notre
23 contexte, le... le soutien psychosocial est intégré
24 dans une approche pédagogique concertée puis c'est
25 véritablement un levier de la persévérance scolaire

1 et ça joue un rôle dans la rétention des étudiants.

2 Comme je disais tantôt, tous les étudiants qui
3 ont bénéficié du support de nos intervenants, aucun
4 de ceux-ci n'a abandonné leurs études même si le
5 désir était là. C'est toujours vu comme une option
6 quand on est dans une situation difficile, et comme
7 je le disais, c'est vraiment... le travail
8 thérapeutique ou le travail qui est fait par nos
9 intervenants vise toujours à les raccrocher à leur
10 projet pédagogique, mais aussi à voir à leur
11 bien-être psychologique et leur bien-être en
12 général. Un... les deux (2) s'autoalimentent et
13 c'est ce qui fait que les interventions ont du
14 succès.

15 En termes de services, la spécificité des
16 besoins exprimés par notre clientèle nous amène
17 souvent à sortir des sentiers battus pour
18 développer différentes solutions novatrices et
19 adaptées à notre contexte culturel, situationnel et
20 expérientiel aussi. Donc au gré des cinq (5), six
21 (6) années, on a dû s'ajuster nous-mêmes en
22 fonction des... des situations qui se présentaient
23 à nous, mais on arrive tout le temps à performer en
24 valorisant la culture, la confiance en soi, le
25 sentiment identitaire de notre clientèle, parce que

1 souvent, c'est là aussi que les enjeux les plus
2 importants vont se... vont se jouer.

3 Donc les aspects culturels et psychosociaux
4 sont réellement intégrés ou in... *intriqués* les uns
5 dans les autres et nous demandent de développer des
6 solutions sur mesure, que ce soit au niveau du
7 contenu de cours qui est culturellement adapté, des
8 enseignements traditionnels, fournir un
9 environnement qui est rassurant et inclusif,
10 exposer les jeunes à différents modèles de
11 réussite, le... tous les services de soutien
12 pédagogique qu'on peut offrir, et bien entendu, le
13 soutien psychosocial qui est... qui est essentiel,
14 puis toutes ces mesures-là combinées ensemble vont
15 venir sublimer, dans le fond, le processus de
16 guérison et de projection vers l'avenir qui est
17 entamé par les étudiants qui ont décidé de venir
18 étudier à Kiuna.

19 Ce qui m'amène à vous parler un peu de... de
20 ce qu'on fait chez nous de façon plus générale qui
21 pourrait contribuer, en fait, qui peut placer
22 certaines bases pour le processus de réconciliation
23 dont on parle beaucoup.

24 Ce qu'on fait dans le fond à Kiuna, puis de
25 façon implicite, c'est qu'on participe à

1 réconcilier les Premières Nations avec le système
2 éducatif. Il n'y a plus de doute à l'effet que
3 l'éducation a été utilisée comme un instrument qui
4 visait précisément à nous assimiler, à nous aliéner
5 de notre culture, nos traditions, notre identité,
6 mais surtout notre fierté.

7 À l'issue des travaux de la... de la
8 Commission vérité et réconciliation, la juge en
9 chef, et on s'en souvient tous, avait utilisé le
10 terme "génocide culturel" pour qualifier le
11 processus d'assimilation qui avait été opéré par le
12 biais de l'éducation, notamment par le système des
13 pensionnats. "Génocide culturel", je me permets
14 ici de... de dire que c'est quand même un terme qui
15 est controversé, parce que le terme "culturel"
16 vient en quelque sorte occulter qu'il y a
17 effectivement des enfants qui sont décédés dans
18 ce... au cours de ce processus-là et dans les
19 pensionnats, donc pour plusieurs d'entre nous,
20 c'est plus qu'un génocide culturel et je voulais le
21 mentionner.

22 Ceci étant dit, la violence, parce que c'était
23 des actes très violents, la violence avec laquelle
24 les mesures éducatives ont été appliquées au cours
25 du dernier siècle a instauré un réel climat de

1 méfiance des Premières Nations, des Autochtones
2 envers le système éducatif qui, même si c'est moins
3 prononcé aujourd'hui, se fait encore ressentir, et
4 nous, on le voit au niveau postsecondaire. Puis
5 c'est une crainte qui est caractérisée, entre
6 autres, par la persistance de la réticence à
7 vouloir être éduqué comme un Québécois ou comme un
8 Canadien ou de voir son identité culturelle
9 amenuisée parce qu'on se reconnaît pas dans les
10 établissements d'enseignement qui nous accueillent
11 ni dans le contenu.

12 Je rappelle aussi au passage qu'il y a eu une
13 époque où la Loi sur les Indiens, à ce moment-là
14 l'Acte pour amender et refondre les lois concernant
15 les Sauvages de dix-huit cent soixante-seize
16 (1876), émancipait les Autochtones qui
17 poursuivaient des études universitaires parce
18 qu'ils étaient considérés aux yeux de la Loi comme
19 suffisamment civilisés pour être affranchis de leur
20 statut autochtone et devenir des Canadiens. Ils
21 étaient donc éduqués comme des Blancs.

22 On n'émancipait pas seulement la personne qui
23 poursuivait des études universitaires, mais on
24 émancipait aussi le conjoint, la conjointe ou les
25 enfants. Donc accéder aux études supérieures,

1 c'était une menace directe au statut des étudiants.
2 Dans ce contexte-là, le fait de... le faible taux
3 de diplomation n'est pas un hasard.

4 Un des rôles implicites de Kiuna, c'est donc
5 de reconstruire ce rapport de confiance là entre
6 les communautés et l'école et principalement les
7 établissements postsecondaires. Le fait qu'on est
8 une initiative des Premières Nations elles-mêmes
9 contribue à favoriser ce processus de rapprochement
10 là. Les communautés ont été activement impliquées
11 dans le projet de développement de notre projet
12 éducatif et dans l'élaboration de son programme
13 d'études préuniversitaires, donc Sciences humaines
14 Premières Nations, et ça donne de cette façon-là
15 l'assurance aux familles et aux communautés que
16 l'environnement éducatif que nous offrons
17 correspond aux besoins des étudiants autochtones.

18 La participation active des communautés dans
19 la mise sur pied de Kiuna permet aussi de valoriser
20 les études postsecondaires puis de donner aux
21 apprenants puis à leurs familles la confiance
22 nécessaire pour entreprendre des études collégiales
23 et insuffler le désir, stimuler le désir d'aller
24 plus loin, donc de poursuivre des études au niveau
25 supérieur. Puis la participation active des

1 communautés, ce n'est pas limité juste à la phase
2 préparatoire de Kiuna. En fait, le lien de
3 proximité qu'on entretient, c'est une autre de nos
4 principales forces puis c'est une dynamique qu'on
5 entretient de façon constante.

6 Donc ce qu'on fait dans le processus de
7 réconciliation, c'est vraiment de redonner à
8 l'école sa valeur de socialisation puis
9 d'acquisition de savoirs dont les assises reposent
10 sur une appropriation puis une affirmation
11 culturelle forte, et comme je le disais, on
12 contribue à mettre en place des parties du
13 casse-tête qui mèneront à une éventuelle
14 réconciliation.

15 Ensuite, et de toute évidence, on est un
16 instrument qui permet de nous réconcilier avec
17 notre patrimoine culturel. C'est vrai pour les
18 étudiants, mais c'est aussi vrai pour l'ensemble
19 des membres du personnel qui travaillent à Kiuna,
20 parce que la discontinuité, la rupture dans la
21 transmission des savoirs, des savoir-faire, des
22 savoir-être culturels et traditionnels qui ont été
23 causées par les mesures de scolarisation abusives
24 et oppressives et même l'illégalité qu'on a
25 conférée à certaines pratiques culturelles et

1 traditionnelles a eu des impacts majeurs sur les
2 générations qui nous ont précédés, mais dont on
3 ressent encore les effets aujourd'hui.

4 Un de ces effets-là peut se manifester, par
5 exemple, par un sentiment de honte ou
6 d'infériorité. Ce que je vous dis là est réel puis
7 c'est un sentiment qui est porté par plusieurs
8 étudiants qu'on reçoit chez nous. Je vais juste
9 vous donner un exemple. En deux mille treize
10 (2013), il y a une étudiante qui écrivait:

11 « Quand je suis entrée dans cette école à
12 Kiuna, j'avais honte d'être une Autochtone, je
13 me cachais, j'étais en colère, mon cœur rouge
14 était presque éteint. Aujourd'hui, je suis
15 une femme épanouie et j'aurais jamais pensé
16 m'épanouir autant à l'école ».

17 Il y en a une autre qui écrit en deux mille
18 quatorze (2014):

19 « Avant de venir ici, j'étais consciente
20 que j'étais une Autochtone parlant sa langue
21 maternelle, mais c'était presque une honte
22 pour moi. J'accordais trop d'importance aux
23 préjugés qui circulaient et qui circulent
24 encore partout à notre égard ».

25 Puis des témoignages comme ça, on en a

1 plusieurs. Et d'ailleurs, on va déposer un
2 mémoire, et ce qu'on a l'intention de faire, c'est
3 de vous livrer aussi tous ces témoignages-là qui
4 sont intégrés dans nos albums de finissants. Donc
5 c'est vraiment des témoignages qui sont livrés par
6 les étudiants, pas dans le contexte de la
7 Commission, mais qui viennent supporter ce que je
8 suis en train de vous dire aujourd'hui.

9 Puis en plus des impacts liés à la rupture de
10 la transmission culturelle puis de l'absence ou de
11 l'insuffisance des programmes et des contenus qui
12 vont tenir réellement compte des Premières Nations,
13 ça vient aussi contribuer au sentiment de perte
14 identitaire puis à l'amenuisement de la fierté.
15 Donc un des rôles qu'on a et qui est implicite,
16 c'est vraiment de permettre aux étudiants de
17 renouer avec leur patrimoine culturel, entre autres
18 par notre programme d'études. Donc les jeunes sont
19 amenés à étudier l'histoire, le développement
20 économique, nos systèmes politiques, etc., etc.,
21 mais vraiment avec un point de vue Premières
22 Nations, mais comment aussi on a pu réaliser nous
23 aussi de grandes choses, comment on a des grands
24 acteurs, mais comment on a contribué au
25 développement de la société canadienne et

1 québécoise.

2 Notre projet pédagogique mise vraiment sur
3 l'ancrage culturel puis la construction d'une
4 identité forte qui est fondamentale dans notre
5 cheminement vers la réussite. C'est fondamental
6 aussi dans la réalisation de la mission qu'on s'est
7 donnée qui est de former la prochaine génération de
8 leaders, qu'ils soient compétents, fiers de leur
9 patrimoine culturel, soucieux du bien-être de leur
10 communauté, mais aussi ouverts sur le monde.

11 L'intégration de la culture dans notre
12 pratique pédagogique vient aussi alimenter la
13 réflexion critique des étudiants sur leur identité
14 individuelle et collective, parce qu'on leur permet
15 de se découvrir sous de nouveaux angles. On les
16 amène aussi à se... se découvrir au-delà du cercle
17 restreint et immédiat de leur communauté, mais
18 aussi au-delà de l'image qui est projetée de nous,
19 qui est alimentée par les médias et la société
20 dominante.

21 Donc la mise en valeur du patrimoine culturel
22 va s'effectuer par la formation pédagogique, mais
23 aussi par une programmation culturelle, je vais
24 dire pour qu'on me comprenne bien "qui se déploie
25 dans le parascolaire", mais c'est vraiment intégré

1 les uns dans l'autre, là, c'est vraiment une
2 programmation qui se donne simultanément. Donc on
3 ne voit pas, nous, une scission entre
4 l'enseignement traditionnel et l'enseignement
5 pédagogique, on est vraiment... tout ça se...
6 s'allie. Donc c'est ce qu'on fait à Kiuna.

7 Kiuna, c'est aussi un instrument qui permet de
8 réconcilier la confiance en nos propres
9 institutions, nos propres ressources et nos propres
10 expertises.

11 Parmi les effets pervers des mesures
12 colonisatrices à notre égard figure la
13 discréditation de nos capacités, nos capacités à
14 gérer nos familles, nos capacités à gérer nos
15 communautés, capacités à gérer nos institutions et
16 nos capacités à réussir et à exceller. Autrement
17 dit, nos capacités à nous prendre en charge.

18 Puis cette perception d'incapacité, de déficit
19 a eu des effets préjudiciables non seulement dans
20 les relations entre Premières Nations et
21 Allochtones, mais aussi sur notre perception qu'on
22 a de nous-mêmes puis de nos propres capacités.

23 Encore dans le cadre des travaux de la
24 Commission vérité et réconciliation, on utilisait
25 le terme "contamination" pour parler de l'empreinte

1 laissée par la notion de supériorité occidentale
2 sur les affaires autochtones. Et ce qu'on fait en
3 contrepartie, c'est vraiment de... de manifester
4 notre autonomie, de reconnaître notre compétence en
5 éducation, puis on contribue de différentes façons
6 à mettre en valeur cette expertise-là, donc par
7 exemple l'expertise du Conseil en Éducation des
8 Premières Nations, l'expertise des gestionnaires et
9 du personnel enseignant et de toutes les personnes
10 dévouées au projet de Kiuna, mais aussi
11 l'expertise, quand je disais tantôt qu'on
12 entretient un lien constant avec les communautés,
13 c'est que les communautés, les gens des communautés
14 de différents horizons sont invités à contribuer à
15 l'enrichissement du curriculum, mais aussi à
16 démontrer aux jeunes qu'on peut exceller dans
17 différents domaines. Ce qu'on arrive à faire
18 aussi, c'est de démontrer, et définitivement, que
19 nos jeunes ont la capacité de réussir.

20 Les étudiants dans notre contexte, comme je le
21 disais, sont exposés à différents modèles de
22 réussite et sur une base quasi quotidienne, donc
23 pour nous, c'est une façon aussi de participer au
24 processus de réconciliation, parce que c'est
25 beaucoup plus facile d'aller à la rencontre de

1 l'autre quand on est à fierté égale.

2 Bien entendu, il y a plusieurs activités qu'on
3 fait aussi qui visent à permettre aux étudiants
4 de... aller à la rencontre de l'autre. Donc ça, ça
5 fait partie aussi, mais je voulais vraiment mettre
6 l'emphase sur ce qu'on fait à un autre niveau,
7 parce qu'on perçoit souvent la... le processus de
8 réconciliation comme si c'était unidirectionnel
9 Autochtones, non-Autochtones, alors que ça peut
10 s'exprimer de différentes façons, il faut voir ce
11 processus-là par différents angles. Donc je vous
12 en ai présenté quelques-uns ici, mais tous ces...
13 toutes ces interventions-là, comme je vous disais,
14 vont mener à un processus collectif, en fait, on le
15 souhaite.

16 Et quand je disais qu'il était plus facile
17 d'aller à la rencontre de l'autre quand on est à
18 fierté égale, ça suppose aussi qu'on travaille à
19 transformer les attitudes sociales, provoquer des
20 changements structuraux, notamment dans le système
21 éducatif, qui vont permettre aux étudiants
22 autochtones d'avoir des meilleures conditions pour
23 leur réussite scolaire et sociale.

24 Sur le plan sociétal, on évolue dans un
25 terreau fertile aux hostilités, aux préjugés et au

1 racisme. On le voit à chaque fois qu'il y a un
2 événement qui est médiatisé. On l'a vu avec les
3 événements qui ont conduit... en fait, qui ont
4 donné lieu à la présente Commission, on l'a vu à
5 l'émergence du mouvement Idle No More, on le voit
6 quand on médiatise des événements liés aux
7 territoires de chasse, quand on sensibilise la
8 population aux enjeux de l'appropriation
9 culturelle. Bref, à chaque fois qu'il y a un
10 événement qui est médiatisé, on assiste à un
11 débordement de commentaires discriminatoires, basés
12 sur des préjugés, voire haineux à notre égard et ça
13 expose clairement, dans des cas comme ça, le
14 mépris, mais l'ignorance aussi.

15 Il y a une image très négative de nous, entre
16 autres alimentée par les médias, qui est
17 intérieurisée dans l'inconscient collectif puis qui
18 va se manifester à chaque fois que l'occasion s'y
19 prête, puis c'est pratiquement notre quotidien.

20 Il faut travailler fort avec nos étudiants
21 pour déconstruire l'image, les perceptions, les
22 préjugés qu'on nous projette pour empêcher que ça
23 vienne grever leur estime puis leur fierté, puis on
24 travaille fort aussi à les outiller à faire face à
25 ça puis à continuer à s'épanouir en tant que

1 jeunes, en tant que femmes, hommes et en tant que
2 Premières Nations, puis à continuer à être fiers de
3 qui ils sont puis pas perdre l'envie de partager la
4 richesse de leur savoir puis de leur culture avec
5 les autres, parce que cette envie-là, ils l'ont.

6 À l'instar du projet du centre d'hébergement
7 pour patients inuits, donc il y a plusieurs témoins
8 qui ont parlé de cet exemple-là, on a aussi dû
9 faire face à une réticence citoyenne assez grande
10 pour presque faire échouer notre projet d'ériger
11 Kiuna.

12 Donc on avait... on a pas... ça nous a pris
13 deux (2) ans avant de trouver un lieu qui allait
14 nous accueillir et on avait trouvé un lieu dans
15 l'ouest de la ville de Montréal, c'était aussi en
16 deux mille dix (2010), comme le cas du centre
17 d'hébergement pour patients inuits, et puis le
18 projet a finalement tombé à l'eau parce que la
19 pression citoyenne a été tellement forte, les gens
20 avaient peur, voulaient pas accueillir, voulaient
21 pas que leur mode de vie, la tranquillité de
22 leur... arrondissement soit perturbée et donc...
23 Et la directrice générale du Conseil en Éducation
24 des Premières Nations, madame Lise Bastien, a
25 présenté ça donc à une assemblée de chefs de

1 l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du
2 Labrador en disant que le projet de Kiuna, donc à
3 l'époque, en deux mille dix (2010), était en péril.

4 On avait quand même des échéanciers qui nous
5 avaient été imposés par le ministère de l'Éducation
6 pour placer toutes les cartes et c'est à ce
7 moment-là, devant... devant l'urgence, que le chef
8 de la communauté d'Odanak, Rich O'Bomsawin, s'est
9 proposé donc pour accueillir l'établissement et
10 c'est comme ça qu'on... qu'on est arrivé à
11 s'établir à Odanak. En même temps, on nous
12 reproche de... de se ghettoïser, mais là, il y a eu
13 une très belle occasion de rapprochement qui a
14 été... qui a été ratée.

15 Donc c'est le contexte dans lequel on évolue,
16 le contexte sociétal qu'on évolue, c'est le
17 contexte dans lequel nos étudiants évoluent, c'est
18 le contexte dans lequel mon fils de huit (8) ans
19 évolue présentement et c'est dans le contexte qu'on
20 évolue tout le monde collectivement aujourd'hui.

21 Pour l'instant, on protège, hein, nos enfants
22 de tout ce qu'on peut lire et tout ce qu'on peut
23 entendre à notre sujet, mais dans sept (7), huit
24 (8) ans, dix (10) ans, nos enfants vont être
25 exposés à tout ça, et éventuellement, on est en

1 train, dans le fond, de placer, de... on est en
2 train de créer la prochaine génération de jeunes
3 Premières Nations qui vont porter eux aussi
4 peut-être un sentiment de honte, un sentiment
5 d'infériorité, de pas comprendre comment ça se fait
6 qu'on reçoit autant d'attaques gratuites, puis on
7 n'a pas envie que nos étudiants portent cette
8 douleur-là. Puis là, c'est sûr que nous on se dit
9 "bien, c'est assez".

10 Puis on se dit aussi "mais comment est-ce que
11 c'est possible? Ça fait quatre cents (400) ans
12 qu'on cohabite, comment c'est possible qu'on nous
13 connaisse aussi peu, aussi mal? Il y a quelque
14 chose qui fonctionne pas, il y a quelque chose qui
15 a failli en quelque part". Et je pense qu'il faut
16 reconnaître qu'il y a un problème aussi dans le
17 système de l'éducation et dans le... la livraison,
18 dans le développement du contenu, dans la livraison
19 des programmes, dans la façon... on doit être
20 intégrés, on doit être beaucoup, beaucoup plus
21 présents à tous les cycles d'apprentissage. Il
22 faut, c'est nécessaire si on veut réduire le... le
23 fossé qui existe entre nos deux (2) peuples.

24 C'est quand même pas normal, par exemple,
25 qu'un étudiant du collégial ou de l'université il

1 n'est pas capable de nommer des Premières Nations
2 au Québec, il n'est pas capable de situer des
3 Premières Nations sur une carte géographique, puis
4 la situation va pas changer s'il y a aucune mesure
5 concrète qui est mise en place, et nous, on est
6 prêts à contribuer à ce projet de société là si on
7 décide qu'on s'en donne un.

8 On a des ressources fortement qualifiées, nos
9 enseignants dans différentes disciplines, donc on
10 est prêts, nous, à mettre notre expertise au profit
11 des différents efforts de sensibilisation qu'on
12 peut déployer et qu'on décide de déployer
13 collectivement. Nous, on est impatients de voir
14 des changements, mais il faut aussi qu'il y ait une
15 volonté de voir des changements sociaux prendre
16 forme, puis pour ça, bien il n'y a pas d'autres
17 moyens que par l'action.

18 Il y a un paradoxe aussi que je veux mettre en
19 lumière, parce qu'on parle de... de volonté, ça
20 prend de la volonté. D'un côté, on assiste
21 vraiment à un intérêt marqué, hein, pour le
22 développement de services destinés aux Autochtones,
23 il y a une accélération dans le déploiement de
24 programmes, de stratégies d'action, de
25 consultation, de concertation. On le constate,

1 nous, clairement dans le réseau collégial et dans
2 le réseau universitaire, et c'est grandement
3 favorisé justement par l'injection de... de sommes
4 importantes dans les enveloppes destinées à
5 l'accueil puis à l'intégration des étudiants
6 autochtones, mais d'un autre côté, on constate
7 aussi qu'il y a une lassitude qui s'installe.

8 Quand on parle de nos enjeux, de notre
9 histoire, de notre réalité, c'est comme si on
10 était... on veut intervenir, mais en même temps on
11 est tanné de nous entendre parler des impacts du
12 colonialisme, de l'impact des pensionnats, on est
13 tanné de nous entendre parler des aspirations de
14 prise en charge de nos services puis c'est comme si
15 ces deux (2) courants-là croissaient à la même
16 vitesse en même temps, donc on doit composer aussi
17 avec... avec ce genre de paradoxe là.

18 Ce qu'on se rend compte aussi, c'est que les
19 gens sont intéressés par des solutions, hein, on
20 veut tout de suite, on veut agir, on veut des
21 solutions toutes faites, des... "donnez-nous les
22 ingrédients puis on va donner des services", mais
23 il faut se poser des questions aussi dans quelle
24 optique est-ce qu'on le fait. Parce que souvent,
25 on veut développer des stratégies qui vont aider

1 les étudiants autochtones à acquérir des
2 compétences puis des capacités nécessaires à
3 réussir dans une école québécoise puis c'est des
4 solutions qui vont demeurer souvent de nature
5 pédagogique ou cognitive, mais sans adapter l'école
6 aux étudiants des Premières Nations, fait qu'on est
7 encore dans un modèle où on veut les supporter,
8 mais on veut les aider à intégrer ou à être
9 performants dans notre système sans nécessairement
10 changer nos façons de faire, mais changer le fond
11 aussi, la façon dont l'enseignement est donné, la
12 structure du service, etc.

13 On comprend bien, je l'espère, avec ce que
14 j'ai dit, que les critères qui favorisent la
15 rétention et la réussite sont pas juste inscrits
16 dans les limites de l'éducation, mais il faut aussi
17 déborder dans le... dans le contexte social,
18 déborder dans un contexte plus large.

19 Et malgré la lassitude qu'on ressent,
20 l'éducation sur notre histoire, la compréhension
21 des impacts intergénérationnels de la colonisation,
22 la reconnaissance des manifestations contemporaines
23 de ces impacts-là, c'est un passage obligé. Je
24 pense qu'on ne peut pas faire autrement. Toutes
25 les personnes qui sont sérieuses dans leurs

1 démarches doivent passer par là.

2 Il faut éviter, puis c'est nécessaire aussi
3 pour éviter de tomber dans des stéré... des
4 stéréotypes, excusez-moi, puis il faut accroître
5 aussi la capacité de la population à comprendre la
6 diversité de nos Premières Nations.

7 Donc si on veut favoriser une meilleure
8 relation entre les Autochtones et les Allochtones,
9 il faut nécessairement se donner les moyens pour
10 éduquer la population en général puis la
11 sensibiliser à des faits historiques précis qui ont
12 eu et qui ont encore des impacts au sein de notre
13 population et qui viennent affecter, qui
14 interfèrent dans nos relations, puis les écoles ont
15 définitivement un rôle à jouer.

16 Je vais prendre une petite gorgée. Puis
17 j'aimerais profiter de la tribune qui m'est
18 offerte, et je vais... je vais conclure là-dessus,
19 pour réitérer, dans le fond, puis ajouter ma voix à
20 celles de... que... de plusieurs témoins que vous
21 avez reçus qui ont dit, chacun à leur façon, que ce
22 qui est présenté à la présente Commission, que ce
23 soit en santé et services sociaux, en justice, ça
24 fait quarante (40) ans, voire cinquante (50) ans
25 qu'on le dit et qu'on le répète.

1 Ça fait des décennies qu'on informe puis qu'on
2 sensibilise l'appareil gouvernemental aux
3 problématiques sociales qui sévissent dans nos
4 communautés, ça fait des décennies qu'on souligne
5 ce qui fonctionne pas dans le plan de la livraison
6 des services, ça fait des décennies qu'on fait des
7 recommandations pour améliorer nos conditions
8 d'évolution sociale puis ça fait des décennies
9 qu'on dit aussi qu'on est les mieux placés pour
10 répondre à nos besoins puis que c'est à nous de
11 décider ce qui est mieux pour nous, puis en
12 éducation, ça fait pas exception.

13 Je prends l'exemple de la déclaration de
14 principe La maîtrise indienne de l'éducation
15 indienne, qui avait été présentée jadis au
16 ministère des Affaires indiennes du Nord et du
17 Canada par la Fraternité des Indiens du Canada, qui
18 est aujourd'hui connue comme l'Assemblée des
19 Premières Nations. Les aspirations qu'on avait il
20 y a quarante-cinq (45) ans, les enjeux identifiés
21 puis les recommandations formulées sont toujours
22 pertinentes et d'actualité aujourd'hui et ça
23 démontre l'urgence devant laquelle on est pour
24 amener des changements.

25 La déclaration avait été publiée en dix-neuf

1 cent soixante-douze (1972) puis elle s'inscrivait à
2 l'époque clairement en opposition aux différentes
3 mesures dont j'ai fait mention tantôt et ça visait
4 à mettre fin à cette notion d'éducation
5 colonisatrice.

6 Parmi les principaux messages puis les
7 recommandations qui avaient été portés par La
8 maîtrise indienne de l'éducation indienne, on
9 retrouve, et là je rappelle que c'est il y a
10 quarante-cinq (45) ans, l'importance d'inclure des
11 programmes puis des contenus qui tiennent compte
12 des cultures et de l'histoire des Premières
13 Nations. Donc ce qu'on proposait, c'est que tous
14 les élèves canadiens, québécois, peu importe la
15 nationalité, aient au moins l'occasion au cours de
16 leur vie scolaire d'étudier l'histoire, les
17 traditions, les cultures des Premières Nations,
18 pour parvenir à réduire le fossé dont je parlais
19 tantôt, pour établir des relations qui sont basées
20 sur le respect et favoriser une compréhension
21 mutuelle. On demandait aussi que les ministères
22 concernés tiennent compte de ça dans l'élaboration
23 des programmes d'études puis dans le choix du
24 matériel didactique aussi qui était... qui allait
25 être utilisé dans les écoles canadiennes et

1 québécoises.

2 C'est clair que les écoles provinciales sont
3 un lieu à privilégier pour combattre les préjugés
4 et le racisme, par contre, les enseignants en
5 charge doivent vraiment être formés adéquatement
6 pour faire ce travail et remplir ce mandat-là. On
7 doit donc leur fournir les outils nécessaires pour
8 les supporter dans ce travail-là et faire en sorte
9 aussi que ce soit la vraie histoire qu'on montre,
10 les réalités, puis qu'on soit pas non plus
11 présentés seulement dans le passé, mais dans notre
12 modernité aussi, donc dans notre... en
13 contemporain.

14 Puis quand on parle d'enseigner l'histoire des
15 Premières Nations, comme je dis, il faut pas se
16 limiter à l'histoire du passé sinon on va revenir
17 créer... en fait, on va véhiculer une fausse image
18 de notre réalité puis on va juste créer un décalage
19 entre l'enseignement et la... et la réalité, puis
20 c'est d'ailleurs une recommandation qu'on a
21 formulée dans le cadre de la révision du programme
22 de troisième et quatrième secondaires. Et
23 l'enseignement, comme je le disais, doit pas se
24 limiter au niveau primaire et secondaire, mais doit
25 vraiment être diffusé et s'adresser à tous les

1 niveaux postsecondaires, donc incorporer le contenu
2 propre aux cultures autochtones.

3 Un autre message, une autre recommandation qui
4 avait été mise dans la... qui avait été émise dans
5 La maîtrise indienne de l'éducation indienne, c'est
6 de remettre la culture au centre des
7 apprentissage.

8 Notre mission première, nous, à Kiuna, c'est
9 avant tout de se réapproprier l'école de manière
10 générale puis d'en faire un lieu de revalorisation
11 et de revitalisation de nos cultures sans toutefois
12 en extraire les savoirs occidentaux. Ça implique
13 donc d'y intégrer nos langues, nos perspectives,
14 nos contributions culturelles, nos manières d'être,
15 nos manières de faire qui ont longtemps été
16 réduites à des enseignements informels exclus de
17 l'école.

18 Il y a de nombreux témoignages à la présente
19 Commission qui ont mis en avant la notion de
20 sécurité culturelle. Il y a un document qu'on a
21 déposé d'ailleurs, le mémoire de maîtrise de madame
22 Emmanuelle Dufour. Donc selon elle, le concept de
23 sécurité culturelle implique que l'étudiant
24 autochtone puisse évoluer dans un contexte scolaire
25 adapté à sa réalité, s'épanouir dans un

1 environnement qui reconnaît sa valeur et ses
2 origines. Être en sécurité culturelle, c'est en
3 quelques mots être en mesure de ne pas se sentir
4 menacé par une institution ou par des services
5 publics dans son identité.

6 La notion a été conçue pour des services
7 publics gérés par des... des Autochtones surtout
8 puis c'est une... c'est une voie, c'est une vision
9 qui est complètement légitime et recommandable, par
10 contre, les institutions autochtones ont
11 généralement une interprétation – là je parle en
12 éducation, là – une interprétation limitée réduite
13 de la sécurité culturelle, parce qu'en effet, c'est
14 souvent que le projet scolaire qui va faire l'objet
15 de... de changements, d'améliorations, mais on
16 change pas le fond, comme je le disais, donc on
17 touche pas nécessairement au cursus, à la façon
18 d'enseigner, à la formation des enseignants. Fait
19 qu'on fait des projets, on sensibilise, par exemple
20 un mois de sensibilisation à la culture des
21 Premières Nations, mais le fond de l'enseignement
22 reste le même.

23 Quand on procède plutôt par projet scolaire,
24 souvent ils vont favo... en fait, souvent, les
25 initiatives qui sont mises de l'avant frôlent la

1 folklorisation et c'est souvent à cause de la
2 méconnaissance des Premières Nations, donc la
3 méconnaissance peut entraîner des faux pas malgré
4 les bonnes intentions de vouloir proposer des
5 stratégies qui visent la sécurité culturelle.

6 Puis toute l'effervescence aussi autour... et
7 toujours dans le milieu de l'éducation, toute
8 l'effervescence autour de... des services à mettre
9 en place et de favoriser la... l'intégration des
10 étudiants autochtones demande aussi d'être vigilant
11 face à des experts autoproclamés des cultures
12 autochtones qui pourraient faire beaucoup de tort
13 en faisant des raccourcis qui viennent galvauder ou
14 travestir nos cultures. C'est donc important que
15 les responsables des services, les responsables de
16 politiques comprennent l'importance de valider
17 leurs interprétations des services, valider leurs
18 actions auprès des experts du milieu puis d'avoir
19 la sensibilité nécessaire pour s'assurer que les
20 actions portées vont contribuer au renversement des
21 stéréotypes et non les renforcer. Et dans le
22 milieu scolaire, comme je le dis, c'est d'autant
23 plus important.

24 Notre interprétation en tant qu'institution
25 gérée par les Premières Nations, c'est que

1 l'éducation, la notion de sécurisation culturelle
2 impliquent des adaptations culturelles assez fortes
3 qui vont concerner l'essence même de... de l'école
4 pour prendre en compte les besoins spécifiques des
5 étudiants des Premières Nations, particulièrement
6 en matière de revitalisation de leur...
7 revalorisation de leur identité culturelle.

8 Puis évidemment, les réflexions concernant les
9 mesures de sécurisation culturelle peuvent ne pas
10 s'effectuer sans le concours des acteurs
11 incontournables que nous sommes. Si on continue à
12 faire pour nous, sur nous, sans nous, on risque de
13 créer une culture autochtone pensée par les
14 Occidentaux et ce n'est absolument pas ce que nous
15 voulons.

16 Enfin, ce qu'on soulève dans La maîtrise
17 indienne de l'éducation indienne, c'est de
18 reconnaître notre autonomie puis notre compétence
19 en éducation, puis quand on parle d'autonomie et de
20 reconnaissance de notre compétence, ça signifie
21 qu'on est les seuls à pouvoir déterminer les
22 programmes, les contenus, les approches, les
23 objectifs, les cadres puis les structures de
24 gouvernance en matière d'éducation.

25 L'exemple de Kiuna quarante-cinq (45) ans plus

1 tard montre que si on octroie aux Premières Nations
2 une certaine autonomie de gouvernance qui s'inscrit
3 quand même dans un processus de collaboration avec
4 les instances gouvernementales provinciales, il y a
5 quand même des résultats probants qui peuvent
6 émerger. On a démontré notre capacité à développer
7 des solutions novatrices et adaptées malgré les
8 limites administratives et normatives qui nous
9 restreignent en quelque sorte dans le déploiement
10 de notre pleine capacité.

11 On met tout en œuvre pour assurer les
12 conditions optimales qui vont permettre aux
13 étudiants de développer leurs compétences, qui
14 ultimement contribuent au développement de leur
15 communauté et de la... de la société québécoise.
16 Aujourd'hui, grâce à l'acquisition d'une culture
17 académique solide, au renforcement de l'identité et
18 de l'estime de soi, les finissants de Kiuna sont
19 investis dans une variété de programmes
20 universitaires et sont déployés aux quatre (4)
21 coins de la province. Il est donc important de
22 comprendre que l'éducation est au cœur de cette
23 réconciliation, de ce projet commun. C'est par
24 l'éducation qu'on arrivera à partager réellement
25 pour grandir adéquatement ensemble, par contre, le

1 principal instrument de ce processus-là de
2 réconciliation, pour nous, passe par la gouvernance
3 autonome des établissements éducatifs des Premières
4 Nations.

5 Donc sur ce, j'espère que tous les témoignages
6 qui vous ont été livrés généreusement, les
7 recommandations qui vous ont été faites donnent
8 lieu à des mesures concrètes qui vont conduire à
9 une meilleure connaissance de qui nous sommes et
10 par le fait même à améliorer la qualité des
11 services et la qualité de nos relations. Donc
12 merci beaucoup de m'avoir entendue.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 Alors merci. Je vais offrir aux procureurs, en
15 commençant par Me Denis-Boileau, la possibilité de
16 vous poser des questions s'il y a des sujets qui
17 les interpellent plus particulièrement, faire
18 préciser. Alors Me Denis-Boileau, je vous laisse
19 la parole.

20 -----

21

22

23

24

25

1 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

2 Oui. Merci, Monsieur le Commissaire. Madame
3 Hannis, vous avez répété à plusieurs reprises, là,
4 le fait que bien sûr vous... le... le contenu de ce
5 qu'enseigne le Collège Kiuna ça... ce sont les
6 mêmes compétences que n'importe quel établissement
7 postsecondaire, mais avec un milieu de vie adapté
8 et une approche pédagogique qui peut être
9 culturellement adaptée. Vous avez parlé de
10 l'importance d'adapter les façons de faire, le
11 fond, la façon dont l'enseignement est donné, la
12 structure du service.

13 Est-ce que vous pouvez donner un exemple pour
14 nous qui bien sûr ne sommes pas nécessairement
15 connaissant de l'éducation, ça serait quoi la
16 différence, un exemple concret de la façon dont ce
17 serait enseigné dans n'importe quel autre
18 établissement et au Collège Kiuna?

19 **MME PRUDENCE HANNIS :**

20 Bien, je peux donner plusieurs exemples. D'abord,
21 on... Bien, d'abord, par le contenu. Les jeunes
22 vont être initiés, les manuels qu'ils utilisent,
23 c'est vraiment des manuels qui sont pertinents aux
24 questions, aux enjeux Premières Nations. Ce qui
25 est différent chez nous aussi, comme je le disais

1 tantôt, c'est qu'on interagit de façon constante
2 avec les communautés, donc on interpelle les gens
3 des communautés qui viennent à la rencontre des
4 étudiants et qui viennent livrer d'une certaine
5 façon du contenu pédagogique aussi. Donc c'est un
6 processus... c'est pas l'école, ce n'est pas juste
7 nous, l'équipe, les enseignants, c'est aussi la
8 communauté qui participe.

9 C'est le fait qu'on expose les étudiants aussi
10 à des méthodes d'apprentissage plus
11 expérientielles, donc les jeunes vont... t'sé, par
12 exemple, pour mieux comprendre le... l'art
13 autochtone, bien on va se déplacer dans les musées,
14 on va aller rencontrer des artistes, on va aller
15 voir des processus de création, fait que ça aide à
16 intégrer le contenu qui est livré dans les cours.
17 On a aussi...

18 Bien, écoutez, je reviendrai peut-être, là,
19 mais au niveau du... de l'installation physique,
20 là, c'est sûr que c'était peut-être moins pertinent
21 d'en parler aujourd'hui, mais on a un espace
22 culturel aussi à l'extérieur des murs du collège,
23 donc les jeunes vont aussi... bon, c'est pas le
24 territoire, on n'a pas accès au territoire comme on
25 voudrait, mais c'est un lieu où les jeunes vont

1 recevoir des enseignements plus traditionnels,
2 culturels, donc les jeunes vont contribuer à
3 construire, à bonifier cet espace-là.

4 Par exemple, on a un chapitoine en écorce, on
5 a des structures traditionnelles, donc les aînés
6 vont venir passer du temps avec les étudiants pour
7 leur transmettre ces méthodes-là, mais les
8 enseignants, les classes d'anthropologie, par
9 exemple, vont profiter de la présence des aînés qui
10 sont en train de construire une habitation pour
11 diffuser de l'enseignement, donc il y a une... on
12 juxte en fait, comme je disais tantôt, là, ce qui
13 est programmation culturelle, contenu académique.
14 Donc ça, ça se fait de façon permanente chez nous.

15 Je ne sais pas si je réponds bien à la
16 question, mais c'est quelques exemples.

17 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

18 Oui oui, absolument, ça répond très bien. Une
19 autre petite question un peu dans la même optique.
20 Vous avez parlé que dans... du fait que parfois
21 dans les établissements d'enseignement québécois on
22 va y aller un petit peu par projet pour enseigner
23 la culture des Premières Nations puis parfois vous
24 avez parlé que même si ça part d'initiatives qui
25 sont de bonne foi, ça peut parfois frôler la

1 folklorisation. Encore une fois, je vous
2 demanderais pour nous, t'sé, pour des raisons
3 d'enseignement, est-ce que vous pouvez donner
4 quelques exemples de ça?

5 **MME PRUDENCE HANNIS :**

6 Bien en fait, le premier exemple c'est de penser
7 que toutes les Premières Nations sont identiques.
8 Donc ça, ça tient de... et c'est là où les faux pas
9 peuvent se manifester, là. Par exemple, un exemple
10 concret ça peut être d'ériger un inukshuk dans une
11 région innue par exemple, donc... Fait que c'est
12 des petites erreurs qui sont liées à la... à la
13 méconnaissance, mais on [ne] peut plus plaider
14 l'ignorance, là, aujourd'hui, là. Je pense qu'on
15 est rendu à un moment où on a... on peut se donner
16 les moyens d'avoir une meilleure éducation.

17 Un autre exemple qui me vient à l'esprit, par
18 exemple, c'est de créer une murale avec des enfants
19 et la murale s'intitule « Nos amis les Esquimaux ».
20 Bon. Ça, c'est des exemples comme ça, et je l'ai
21 vu de mes yeux. Fait que c'est des petits exemples
22 comme ça, là, qui... bon, on veut... on veut amener
23 les jeunes à s'intéresser aux cultures, mais en le
24 faisant, on fait des faux pas. Donc c'est... c'est
25 deux (2) exemples que je pourrais donner où

1 clairement on a besoin de sensibiliser les services
2 scolaires.

3 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

4 Merci. Excusez-moi. Une petite dernière question.
5 On en avait parlé en fait avant votre témoignage,
6 on avait discuté... bien, vous l'avez mentionné
7 d'ailleurs, là, que la plupart de vos étudiants,
8 mais l'anglais ou le français c'est leur langue
9 seconde, ce n'est pas leur langue première, puis
10 vous m'aviez parlé d'un exemple, là, que vous
11 avez... ce que vous avez mis en place pour aider
12 dans ce contexte-là.

13 **MME PRUDENCE HANNIS :**

14 Oui. En fait, comme je disais tantôt, bien on est
15 un jeune établissement, on s'ajuste au gré des
16 situations qui se présentent à nous, et pour mieux
17 soutenir les étudiants dans la maîtrise du langage
18 qui est lié aux sciences humaines, les aider à
19 mieux saisir les concepts, là, qui sont... parce
20 que c'est beaucoup, hein, quand t'arrives au
21 collégial, là t'es exposé à science de
22 l'administration, anthropologie, science politique,
23 etc., etc., et puis ce qu'on a développé, en fait,
24 ce que les enseignants ont développé pour les cours
25 de niveau 100, les cours d'initiation, c'est des

1 lexiques, donc qui sont un outil supplémentaire
2 pour expliquer les concepts de base dans chacune
3 des disciplines. Et ce qui nous a motivés en fait
4 à faire ça, c'est parce que des fois on peut
5 prendre pour acquis que c'est... que les concepts
6 sont évidents, mais ça l'est pas toujours, et quand
7 on a développé, quand on a pris la décision de
8 développer ces outils-là, donc ces lexiques
9 conceptuels là, c'est quand un ou une étudiante a
10 dit, après deux (2) cours de littérature, par
11 exemple, "mais qu'est-ce que c'est la littérature?
12 Qu'est-ce que c'est?". On s'est dit, "bon, O.K.,
13 on va... on va trouver des façons, on va
14 s'adapter".

15 Et là, présentement, c'est des lexiques qui
16 sont disponibles en français et en anglais et on
17 espère, t'sé, si on avait les ressources
18 nécessaires, financières, les ressources humaines
19 aussi, on aimerait beaucoup pouvoir traduire aussi.
20 On ne pourra pas traduire dans toutes les langues,
21 mais si on pouvait traduire certains concepts
22 maîtres dans les langues autochtones, juste pour
23 familiariser, parce que c'est... comme je disais,
24 ce n'est pas toujours évident de maîtriser, et il
25 faut que ce soit maîtrisé assez rapidement pour

1 pouvoir exceller aussi dans la suite du programme.

2 Donc c'est un exemple.

3 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

4 Je vous remercie beaucoup, Madame Hannis. Je n'ai
5 plus de questions, Monsieur le Commissaire.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Me Boucher, est-ce que vous avez des questions?

8 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

9 Je n'ai pas de questions, Monsieur le Commissaire,
10 merci.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Me Laganière?

13 **Me MAXIME LAGANIÈRE :**

14 Je n'aurai pas de question, je vous remercie
15 beaucoup.

16 -----

17

18

19

20

21

22

23

24

25

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Vous n'avez pas de questions. Moi, j'aurais...
3 j'ai pas de questions comme telles, mais je tiens à
4 vous féliciter de l'initiative qui a été prise,
5 féliciter vos étudiants qui sont ici, et des
6 enseignants, parce que je pense qu'il y a quelques
7 enseignants qui vous ont accompagnée aussi. On
8 aura l'occasion de se revoir un peu plus tard au
9 cours de la journée puis ça va me faire plaisir de
10 les rencontrer.

11 Je suis... Mes félicitations vont dans le
12 sens, tout d'abord, que j'ai compris que ç'a pas
13 été facile à mettre sur pied, votre institution.
14 Vous avez tenté dans la région de Montréal, ensuite
15 vous avez été accueillis à Odanak puis ça s'est
16 développé.

17 **MME PRUDENCE HANNIS :**

18 Hum, hum.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 Puis je considère que c'est très important, parce
21 que ces gens que vous formez, puis j'ai compris que
22 votre taux de rétention est très... est
23 considérable, que quatre-vingt-dix pour cent (90 %)
24 de vos diplômés se dirigent vers l'université, vont
25 être des gens formés qui retourneront dans leur

1 communauté, je l'espère.

2 Ça m'amène à vous dire que vous avez abordé

3 dans les communautés... nous avons voulu à la

4 Commission, dans ce que j'appelle notre "mission

5 éducative", faire en sorte que les gens dans la

6 province, qui peuvent aller sur nos sites, notre

7 site Internet, aller dans les audiences, les

8 archives, aller écouter tous les témoignages.

9 Comme le vôtre va être... est diffusé en direct et

10 il sera disponible pour ceux qui veulent

11 l'entendre, très bientôt, là. Des fois, ça prend

12 une journée ou je ne le sais pas trop, mais ce

13 n'est pas long que ça arrive sur notre site. Et

14 nous avons voulu à la Commission, au départ, et

15 vous avez sans doute constaté qu'à peu près tout...

16 toutes les nations dans la province ont eu des

17 représentants qui sont venus exprimer à la

18 Commission d'abord qui ils étaient puis dans quel

19 contexte ils se situaient, présenter leur

20 communauté, présenter leurs difficultés et leurs

21 attentes envers la Commission. Ça, on a tenu à

22 faire ça. Puis moi, je me dis les gens dans les

23 régions, puis ça, ça fait quelques fois que je le

24 répète puis je vais le mentionner parce que je vous

25 apprends rien à vous, mais je pense aussi

1 m'adresser aux gens qui nous écoutent en direct ou
2 en différé éventuellement, pourquoi des gens en
3 Abitibi, où il y a les Anishnabes, il y a neuf (9)
4 communautés, il y a une partie qui est anglophone
5 au Témiscamingue, à Kitigan Zibi aussi, puis il y a
6 des parties plus francophones, Pikogan, Lac-Simon,
7 Kitcisakik, pourquoi les gens vont pas se donner la
8 peine d'écouter ce que les gens de ces
9 communautés-là sont venus nous dire pour mieux les
10 connaître? Mais au moins, ça fait une approche.

11 **MME PRUDENCE HANNIS :**

12 Hum, hum.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 Là, je vais un petit peu plus loin, parce qu'on
15 pourrait dire bien des choses. Vous avez parlé des
16 écoles résidentielles, des pensionnats. Même si le
17 mandat de notre Commission porte sur les quinze
18 (15) dernières années, on est très conscient que ce
19 qui existe maintenant est tributaire de ce qui
20 s'est passé avant. La vie n'a pas commencé il y a
21 quinze (15) ans.

22 On est très conscient que ce qui existe
23 aujourd'hui, les difficultés, la méconnaissance, la
24 méfiance, d'un côté ou de l'autre, ça provient
25 de... d'une série de facteurs, puis soyez assurée

1 qu'on en tient compte puis on en est conscient,
2 puis on en reparlera sans doute éventuellement.

3 Maintenant, vous parlez d'éducation, c'est
4 votre domaine, qui est très important, et je suis
5 heureux de vous entendre aujourd'hui exposer les
6 difficultés, les objectifs, les enjeux, d'exprimer
7 la fierté que vos étudiants doivent avoir de leurs
8 traditions, de leur culture, de leurs origines,
9 puis de le transmettre autour d'eux, leur famille,
10 et de ne pas avoir honte de ce qu'ils sont. Puis
11 ça, je leur dis, là, soyez fiers de ce que vous
12 êtes puis poursuivez vos études et ne vous gênez
13 pas pour vous affirmer tels que vous êtes. Ça, on
14 va le répéter encore.

15 Maintenant, l'éducation, vous dites en partant
16 dans votre présentation, ne fait pas partie du
17 mandat. Effectivement, ça fait pas partie du
18 mandat de la Commission, mais j'ai eu l'occasion de
19 dire à plusieurs reprises que la méconnaissance, et
20 vous l'avez mentionné vous aussi, l'ignorance, puis
21 encore pire la méconnaissance, qui amène souvent
22 des... la présence de préjugés,...

23 **MME PRUDENCE HANNIS :**

24 Hum, hum.

25 **LE COMMISSAIRE :**

1 ... c'est difficile de bien... d'avoir des bonnes
2 relations lorsqu'on se connaît mal, lorsqu'on ne se
3 connaît pas, puis si on se connaît mal, c'est
4 encore pire.

5 Alors quand on parle de formation puis
6 d'éducation, même si ça ne fait pas partie du
7 mandat, je n'ai aucune hésitation à dire qu'il est
8 nécessaire que les gens des services publics qui
9 sont concernés par la Commission soient formés
10 adéquatement pour rendre des services dans les
11 communautés autochtones ou aux Autochtones aussi en
12 général, parce qu'ils ne sont pas tous dans les
13 communautés, il y a des Autochtones dans les
14 villes. On voit qu'il y a des centres d'amitié, il
15 y en a onze (11) ou douze (12), là, dans des
16 villes, là, on pense à Montréal, Val-d'Or,
17 Chibougamau, Senneterre, Sept-Îles, bien c'est
18 parce qu'il y a des Autochtones en milieu urbain
19 qui ont des besoins aussi. Bon.

20 Alors c'est important que les gens qui
21 rendent... qui participent aux services publics,
22 quels qu'ils soient, les policiers, les
23 infirmières, et puis j'inclurai les avocats et les
24 juges, parce qu'on parle de justice,...

25 **MME PRUDENCE HANNIS :**

1 Hum, hum.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 ... soient... soient au... aient une connaissance,
4 puis vous disiez au moins qu'ils sachent qu'il y a
5 des nations qui sont différentes, qui sont pas
6 identiques, qui sont réparties dans la province,...

7 **MME PRUDENCE HANNIS :**

8 Hum, hum.

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 ... puis ces nations-là ont des communautés qui en
11 font partie puis les communautés ne sont pas toutes
12 identiques. Qu'on prenne l'Abitibi ici, Pikogan,
13 Lac-Simon, Kitcisakik, pour quelqu'un qui
14 s'informe, vont se rendre compte que les réalités
15 sont pas les mêmes. Ça ne demande pas une étude...

16 **MME PRUDENCE HANNIS :**

17 Hum, hum.

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 ... de cinquante (50) ans pour comprendre ça. Bon.

20 C'est important que les gens sachent ça puis
21 qu'on envoie pas des jeunes policiers dans des
22 régions, puis les Autochtones, bien, il y en a un
23 peu plus en périphérie, on pense à Ville-Marie,
24 Chibougamau, puis les jeunes vont souvent aller
25 dans ces régions-là, et s'ils ont pas de formation,

1 vont être confrontés avec des... des communautés
2 autochtones, des réalités qui... s'ils les
3 connaissent mal, bien c'est difficile de... d'avoir
4 des relations qui soient appropriées.

5 Alors quand vous parlez d'éducation, bien
6 c'est évident que ces gens-là doivent être
7 formés...

8 **MME PRUDENCE HANNIS :**

9 Hum, hum.

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 ... aux réalités. Puis moi, je vais plus loin que
12 ça, je pense que c'est pas deux (2) semaines avant
13 de commencer à travailler comme policier ou
14 infirmière ou médecin qu'on doit commencer à se
15 sensibiliser aux réalités autochtones, il faut que
16 ça commence avant, bon, que ça soit du primaire,
17 du secondaire, du collégial,...

18 **MME PRUDENCE HANNIS :**

19 Hum, hum.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 ... de la formation professionnelle, l'université.

22 Ça fait que même si l'éducation est pas dans
23 le mandat, soyez assurée qu'on peut pas faire
24 autrement que d'inciter les autorités, à travers
25 des mesures correctives efficaces, durables et

1 que... et j'ajouterais réalistes, de faire en sorte
2 que la population générale au Québec soit mieux
3 informée des réalités autochtones. Ce n'est pas
4 nécessaire d'avoir l'éducation dans le mandat pour
5 dire ça. Je pense qu'on se comprend bien?

6 **MME PRUDENCE HANNIS :**

7 Oui.

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Bon. Alors évidemment, vous souhaitez que les
10 jeunes Autochtones puissent avoir des possibilités
11 d'études qui sont plus... moi, je n'aime pas le mot
12 "adaptées", là, mais en tout cas, t'sé, c'est un
13 mot que j'essaie d'éviter, mais qui correspondent
14 plus à leur réalité, ça je le comprends, mais là,
15 évidemment, là, ça va au-delà de...

16 **MME PRUDENCE HANNIS :**

17 Hum, hum.

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 ... de notre mandat, mais je souhaite évidemment
20 qu'ils soient bien reçus partout. Parce que c'est
21 certain que si on veut faire en sorte d'en arriver
22 à une réconciliation, qui se fera pas en deux (2)
23 jours ni en deux (2) semaines, on est bien
24 conscient de ça, bien il faut que les jeunes
25 Autochtones puissent poursuivre leurs études,

1 obtenir des diplômes, retourner dans les
2 communautés puis être des ambassadeurs de... de
3 leur réalité, si on veut. Alors je vous remercie
4 encore.

5 **MME PRUDENCE HANNIS :**

6 Merci. Merci à vous.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Vous avez été très bienvenue puis c'est... ça nous
9 rassure, puis vos propos, on les oublie pas, soyez
10 assurée de ça.

11 **MME PRUDENCE HANNIS :**

12 Merci.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 Alors merci beaucoup. On suspend une quinzaine de
15 minutes ou si... Ah, vous avez des pièces à
16 déposer,...

17 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

18 Oui.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 ... Me Denis-Boileau. J'oublie toujours ça. Les
21 procureurs, évidemment, vous avez des documents qui
22 sont utiles aussi pour nos travaux, pour nos
23 chercheurs qui vont travailler à pondre les
24 recommandations, alors je vais laisser Me
25 Denis-Boileau informer notre greffière des pièces

1 qu'elle entend déposer.

2 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

3 Merci. Donc on a P-180, qui va être un mémoire de
4 maîtrise de madame Emmanuelle Dufour que vous avez
5 nommé. Je ne l'ai pas dans mes documents, mais
6 vous l'avez envoyé. Donc sous P-180.

7 **LA GREFFIÈRE :**

8 Oui.

9 ***** PIÈCE COTÉE P-180 *****

10 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

11 Ensuite, P-181, on a un article de Collège et
12 société qui s'appelle « Faire de son éducation une
13 tradition. Kiuna - Institution postsecondaire des
14 Premières Nations ».

15 **LA GREFFIÈRE :**

16 Oui.

17 ***** PIÈCE COTÉE P-181 *****

18 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

19 P-182, un document qui s'appelle « Mikinak - Guide
20 de sensibilisation ».

21 **LA GREFFIÈRE :**

22 Oui.

23 ***** PIÈCE COTÉE P-182 *****

24 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

25 P-183, une déclaration de principe de la Fraternité

1 des Indiens du Canada, qui s'appelle « La maîtrise
2 indienne de l'éducation indienne ».

3 ***** PIÈCE COTÉE P-183 *****

4 P-184, je suis rendue? Mon Dieu,...

5 **LA GREFFIÈRE :**

6 Oui.

7 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

8 ... je perds la mémoire déjà. « Kiuna, un collègue
9 unique qui s'inspire des aspirations des Premières
10 Nations et qui les respecte ».

11 ***** PIÈCE COTÉE P-184 *****

12 **LA GREFFIÈRE :**

13 Oui.

14 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

15 Sous P-185, « Revue de la persévérance et de la
16 réussite scolaire chez les Premiers Peuples ».

17 ***** PIÈCE COTÉE P-185 *****

18 Sous P-186, « L'intégration des services
19 psychosociaux au soutien pédagogique comme outil de
20 persévérance scolaire chez les Premières Nations
21 : la pratique de l'Institution Kiuna ».

22 ***** PIÈCE COTÉE P-186 *****

23 Et P-188, c'est-tu ça? Oui. Un article paru dans
24 Érudit, une école où... Ah non, mais en fait,
25 c'est ça, ça c'est le mémoire de maîtrise

1 d'Emmanuelle Dufour. Donc pas de P-180.

2 Excusez-moi.

3 **LA GREFFIÈRE :**

4 D'accord.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Bon. Ça fait le tour, Me Denis-Boileau?

7 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

8 Oui.

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Alors évidemment, ces documents-là font partie
11 de... de la documentation de la Commission, de
12 notre gestion documentaire. Alors merci encore,
13 Madame Hannis, et félicitations encore une fois.

14 **MME PRUDENCE HANNIS :**

15 Merci.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Alors on suspend une quinzaine de minutes?

18 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

19 Oui.

20 **LA GREFFIÈRE :**

21 Veuillez vous lever. Suspension de l'audience
22 quinze minutes (15 min).

23 SUSPENSION

24 -----

25 REPRISE

1 **LA GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE :**

2 Veuillez vous lever. Reprise de l'audience,
3 veuillez vous asseoir.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Alors bonjour. Me Ellassal, je comprends que vous
6 prenez la suite?

7 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

8 Oui, tout à fait Monsieur le Commissaire.

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Alors bienvenue.

11 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

12 Nous recevons madame Josée Flageole, qui est à ma
13 droite ici.

14 Peut-être, avant d'aller plus, avant avec
15 votre témoignage, ma collègue, Me Denis-Boileau, a
16 attiré mon attention sur certains documents au
17 niveau des pièces qui ont été déposées
18 précédemment.

19 Donc pour la pièce P-180 qui a été déposée, le
20 titre de la pièce c'est, « Une école où tu apprends
21 à être fier de ce que tu es, l'Institution Kiuna et
22 le programme de Sciences humaines Premières
23 Nations ». Donc il s'agit d'un article
24 d'Emmanuelle Dufour.

25 Et également on dépose en pièce un autre

1 article d'Emmanuelle Dufour, sous la cote P-187,
2 qui s'intitule, « La sécurité culturelle au niveau
3 postsecondaire, le cas de l'institution Kiuna ».

4 - PIÈCE COTÉE P-187 -

5 Donc, voilà. Comme je disais, par Emmanuelle
6 Dufour.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Très bien. Alors Madame la greffière pourrait sans
9 doute assermenter votre témoin? Est-ce que les
10 deux témoignent ou seulement madame Flageole?

11 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

12 Euh.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 Bon.

15 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

16 Seulement...

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Seulement.

19 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

20 ... madame Flageole, qui est accompagnée par sa
21 Directrice, Hélène Bélanger-Shecapio-Blacksmith,
22 donc bienvenue à toutes les deux, du Cree Patient
23 Services.

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 Alors bienvenue à vous deux.

1 Mme JOSÉE FLAGEOLE,
2 Chef de service au CREE Patient Services du CCSSSBJ
3 ASSERMENTÉE

4 -----

5 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

6 Oui. Donc, le témoin que nous entendons
7 aujourd'hui, madame Flageole, est liée au
8 témoignage que nous avons entendu la semaine
9 passée, avec madame Natasia Mukash de la communauté
10 de Whapmagoostui, concernant des événements qui se
11 sont déroulés à l'hôpital de Val-d'Or en mai deux
12 mille seize (2016).

13 This testimony could have been done in French,
14 but I spoke with madame Flageole yesterday and...
15 we would like to go in English, so then people
16 concerned with your testimony will be able to
17 follow us directly in English.

18 So... yes, so, Madame Flageole, could you
19 introduce yourself for the Commission: your
20 professional background, your education, formation.

21 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

22 Yes. I've been a nurse for approximately ten (10)
23 years now. I worked in the hospital in Abitibi,
24 Amos and Val-d'Or, for about three (3) or four (4)
25 years. Then, I became a teacher for four (4)

26

1 years, and I've been head of Cree Patient Services
2 Val-d'Or, Chibougamau, for three and a half (3½)
3 years now. Yes. I started in May two thousand
4 fifteen (2015).

5 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

6 Okay. So... so you know work for the Cree Patient
7 Services and this is located where exactly?

8 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

9 We are renting spaces in the Val-d'Or hospital.

10 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

11 Okay.

12 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

13 Yes.

14 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

15 Speaking of the Cree Patient Services, could you
16 tell more, a bit more about the mandate, the role
17 of your organization?

18 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

19 Yes. Actually, our mandate, our principal mandate
20 is to bring people... well to... so that clinicians
21 can have access to Cree medical services. So we
22 arrange all... logistic, transportation, meal...
23 either, whether it's regional transportation or
24 local transportation. All the meals, the lodging
25 and the medical and social services liaison with

1 the communities.

2 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

3 Okay. And I understand now today, the Cree Patient
4 Services is now called "Wiichihituwin"?

5 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

6 Uh-hum.

7 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

8 Okay. Do you know what does it mean,
9 "Wiichihituwin"?

10 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

11 Well, it means "partage".

12 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

13 Partage.

14 **MME HÉLÈNE BÉLANGER-SHECAPIO-BLACKSMITH,**

15 **DIRECTRICE DU CREE PATIENT SERVICES DU CONSEIL CRI DE LA**
16 **SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA BAIE JAMES**
17 **(CCSSSBJ) :**

18 Helping one each other.

19 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

20 Helping one each other, yes.

21 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

22 Okay. Uh...

23 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

24 And the...

25 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

1 Yes?

2 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

3 ... the name "CPS" is still being used by a lot of
4 people, because Wiichihiituwin is not... it has
5 been changed since, I think, a couple of months
6 only, so, it's not everybody that knows the name
7 "Wiichihiituwin".

8 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

9 So, "CPS" would be "Cree Patient Services"?

10 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

11 Yes. For all the hospitals in town, the... and all
12 the region, they all know "CPS".

13 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

14 "Wiichihiituwin" has not been really installed yet.

15 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

16 Okay. Do you have any translation of a label in
17 Cree for people going to the hospital or...?

18 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

19 Yes, I have three (3) interpreters on sight in Val-
20 d'Or.

21 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

22 Okay.

23 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

24 And starting today, there's always one going on
25 trip.

1 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

2 Okay.

3 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

4 "Exterior trip", (Inaudible) sorry.

5 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

6 And as for the Cree Patient Services, I understand
7 you have... an office in the hospital here in Val-
8 d'Or?

9 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

10 Yes.

11 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

12 And where else do you have offices for Cree
13 Patients?

14 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

15 We have one office located in the hospital of
16 Chibougamau.

17 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

18 Okay.

19 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

20 We have one in the Chisasibi hospital and we have
21 office in Montreal;...

22 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

23 Okay.

24 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

25 ... which are not located directly in the hospital

1 but, yes, we have offices in... where the patient
2 stays,...

3 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

4 Okay.

5 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

6 ... at the hotel, and we have offices, like, in
7 town, with all the nurses and the HR and
8 everything, yes.

9 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

10 Okay. Can you tell us more about the Cree Patient
11 Services at the hospital of Val-d'Or? How many
12 people work there, what are their functions...

13 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

14 We have about, around thirty (30) employees in Val-
15 d'Or.

16 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

17 Okay.

18 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

19 We have seven (7) nurses, around... around five (5)
20 drivers, five (5) or six (6) drivers. I have
21 four... it's the... secretary, it's class 2, but
22 they act as dispatch for the logistic, so we have
23 four... five (5) employees that work on that. I
24 have one (1) social worker, I have one (1) computer
25 analyst, I have two (2) admin techs, so it's a big

1 office.

2 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

3 O.K. Merci. What are the office hours at the
4 hospital of Val-D'Or for the Cree Patient Services?

5 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

6 I have... my driver arrive at six (06:00). Six
7 (06:00) to seven (07:00), but it's not considered
8 open.

9 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

10 Okay.

11 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

12 But if a patient calls, like they missed their ride
13 or something, they answer the phone,...

14 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

15 Okay.

16 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

17 ... but the regular opening hours are from seven
18 (07:00) to ten (10) during weekdays, and then,
19 during week... the week-end, it's from eleven
20 (11:00) to six (06:00) on Saturdays and from ten
21 (10:00) to eight (08:00) on Sundays.

22 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

23 Okay. So I understand, during the week there's no
24 permanence between ten p.m. (10:00 p.m.) and seven
25 a.m. (7:00 a.m.)? Okay. So, no one from the Cree

1 Patient Services is working at the hospital. So if
2 people, Cree people [are] coming during the night,
3 they cannot access, if I could say, services...

4 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

5 The Cree Patient Services, no.

6 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

7 Okay.

8 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

9 My employee that works the evening shift, he always
10 makes a run at the emergency before he leaves at
11 ten (10:00)...

12 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

13 Okay.

14 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

15 ... - nine thirty (9:30), ten thirty (10:30), I
16 don't know, but - around ten (10:00), to make
17 sure... 'cause sometimes, like, there's people
18 coming in in taxi and we didn't receive the papers
19 or something, so we want to visually make sure that
20 we don't... we do not have any patient at the
21 emergency.

22 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

23 Okay.

24 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

25 If we do... we always prepare for the night. We

1 have a room available at the Continental, we have
2 taxis available,...

3 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

4 Okay.

5 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

6 ... and... we're really known, so, at the
7 emergency, they know with... what... taxi company
8 we use,...

9 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

10 Okay.

11 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

12 ... and which hotel. And... yes.

13 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

14 Okay. Now, we'll move on regarding the event of
15 madame Natasia Mukash. You are aware of...? Okay.
16 So, my first question would be on May third (3rd)
17 in the evening, I guess you were not working...

18 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

19 No.

20 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

21 ... at the...? Okay. So, when did you arrive at
22 the hospital in May two thousand sixteen (2016)?

23 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

24 Well, like, the next morning on May fourth (4th).

25 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

1 May fourth (4th).

2 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

3 Usually I arrive at the office between seven thirty
4 (07:30) and eight (08:00), so it must have been
5 like that... on that morning.

6 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

7 Okay. And can you tell us more what happened from
8 the moment you arrived at the hospital at seven
9 thirty (07:30) - eight (08:00)...?

10 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

11 Well, I arrive at my office and then, Karine calls
12 me. It must have been around eight thirty (08:30),
13 something like that.

14 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

15 And who is Karine?

16 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

17 Oh, Karine Fortier. Because at the CPS, we have
18 seven (7) nurses, but they all have assigned
19 communities. So, Karine Fortier works with
20 Whapmagoostui and Waswanipi. So Ms. Mukash had to
21 go see Karine before she left, because we... all my
22 nurses always evaluate the patients before we send
23 them home,...

24 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

25 Okay.

1 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

2 ... just in case there's tests to be done or
3 something that they need.

4 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

5 Okay.

6 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

7 So, yes, she called me in our office and I went to
8 her office, and Ms. Mukash was there. She was
9 crying. So I was like, "what's happening?" So,
10 Ms. Mukash, she told me everything that happened.

11 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

12 Okay.

13 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

14 It was around eight thirty (08:30). So, usually,
15 for what Ms. Mukash experienced, we have them stay
16 in Val-d'Or another night, just in case there's
17 complications, so that they don't have to go...
18 they fly home and then they fly back,...

19 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

20 Uh-hum.

21 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

22 ... in Val-d'Or. Considering what happened...
23 Bien, first we wanted her husband to come. We were
24 surprized that he didn't come,...

25 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

1 Uh-hum.

2 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

3 ... because for that condition, escorts are
4 allowed.

5 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

6 Uh-hum.

7 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

8 And we didn't have any calls from the Committee, in
9 the previous evening, to ask us if he can come or
10 not. So, we offered her to have her husband come.

11 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

12 When?

13 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

14 On that day, May fourth (4th), but she said, "no, I
15 really want to go back home" and... she begged us
16 to go back home.

17 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

18 Okay.

19 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

20 So, we evaluated her, we have... and she didn't
21 have any, like, important bleeding at that time,
22 and she had seen the doctor, so, we said, "okay,
23 you can go home. Considering what you lived, it's
24 okay." So... But after she told me everybody, I
25 told her "I'll go see the head of office

1 immediately.”

2 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

3 And what exactly did she tell you about...

4 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

5 Okay.

6 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

7 ... her story?

8 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

9 Well, she told me that when she arrived, during the
10 evening, it was okay. She arrived around seven
11 thirty (07:30) or eight (08:00), something like
12 that, and she was put in room 1 at the emergency;
13 which is the normal... it's okay. As far... it was
14 okay.

15 And then, she told me that the evening nurse
16 was okay with her, she was really nice and really
17 reassuring. But when they switched shifts, that
18 when it all started. They were... how it's made at
19 the hospital, it's like, you have room 1, and we...
20 you have the doors from the exterior and from the
21 interior. And there's... then, there's a counter
22 where the doctors work with the nurses, and we do
23 hear everything, so I can figure out that she
24 really did hear everything.

25 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

1 Uh-hum.

2 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

3 I worked there too, so...

4 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

5 Uh-hum.

6 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

7 So when they switched shifts, the evening nurse
8 told the night nurse about the... madame Mukash.
9 Politely là, like, she arrived, "she didn't see the
10 doctor yet, she was bleeding for ten (10) days", so
11 she explained to me and she told me what the other
12 nurse told her in French.

13 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

14 Uh-hum.

15 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

16 "Bien, elle va partir." T'sé?

17 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

18 Um-hum.

19 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

20 Fait que là j'étais comme, "bien voyons donc!" And
21 she told me that during the night, she was really
22 hungry and thirsty. Nobody came to give her
23 anything. But then in the morning, without any
24 action or any question, she was told that she can
25 have her IV removed and she... not to be fasting

1 anymore, but yet nobody... nobody offered her any
2 food and she asked for it. And they...

3 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

4 Uh-hum.

5 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

6 ... say, "no, we cannot give you any, we don't have
7 any."

8 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

9 Uh-hum.

10 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

11 But her neighbour had the Jell-O during the night.

12 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

13 Uh-hum.

14 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

15 Uh...

16 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

17 And this, you've been told by Ms. Mukash...

18 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

19 Yes. At the moment.

20 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

21 ... during... at the morning.

22 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

23 Yes. At the morning. And then she told us...

24 because I was with Karine,...

25 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

1 Uh-hum.

2 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

3 ... she told us that the nurse brought her to a
4 filthy bathroom, a filthy one. So, I remember
5 asking her, "well, did she turn you around?"
6 Because as a nurse, I may bring somebody to a
7 filthy bathroom - it can happen - but then I turn
8 around right away, "oh, sorry, I didn't know, we'll
9 go someplace else." This could have happened. She
10 said, "no no no, she told me, this is where you
11 go."

12 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

13 Uh-hum.

14 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

15 So, Ms. Mukash refused...

16 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

17 Uh-hum.

18 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

19 ... which I'm glad she did. And then, another
20 person, well, she told them, "go beside those two
21 big doors, there's a bathroom over there." Which I
22 don't understand, because at the emergency, there's
23 two (2) bathrooms, but, I didn't know at that... I
24 don't know but, at that time, sometimes, like, a
25 bathroom is contaminated with somebody who's

1 infected, so maybe it was not available, I don't
2 know. And she told me "it was a préposé." Like,
3 he told her, "hey, wo wo, you cannot go right there
4 on your own, you need help." So she brought her a
5 portable toilet at her bed.

6 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

7 Okay.

8 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

9 She told me that this préposée, she was really nice
10 là.

11 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

12 Okay.

13 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

14 Yes.

15 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

16 And when you get to know about what happened, what
17 was your reaction or action you took?

18 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

19 I was really stunned, this is, like, in my theory,
20 in my... as a nurse, advocacy is really, really
21 important for me, it really is. And I love my
22 patients with really love... with big love. So, I
23 told her right away, "I'll go see the head of the
24 emergency department." [2 Knocks] First, nobody
25 has to live this anymore and secondly, Ms. Mukash,

1 she didn't know about the nurse. I showed her
2 picture on my iPhone, t'sé, of the one that I knew,
3 that worked at the emergency, but, it must be new
4 nurses, I didn't know. The one that I showed her
5 wasn't the one working, so I wanted to go right now
6 so that we can pin out exactly who it was.

7 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

8 Uh-hum.

9 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

10 Because if I had... I wait, like, two (2) or three
11 (3) weeks after, it's difficult for a head of
12 services to know exactly who worked on that
13 evening.

14 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

15 So, did you get to... when you first visit, did you
16 get to see the head of office?

17 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

18 No...

19 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

20 I guess it's of nurses?

21 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

22 Well, actually it's the head of the emergency
23 department.

24 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

25 Okay.

1 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

2 So, she's the head of nurses, préposées...

3 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

4 Okay.

5 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

6 Yes. No, she wasn't there.

7 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

8 Okay.

9 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

10 It can happen. So I went back at my office and...

11 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

12 Uh-hum.

13 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

14 ... I told Karine, I said, "she wasn't there, so
15 I'll go back... I'll go back shortly."

16 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

17 Uh-hum.

18 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

19 Around the same time, we got a phone call from the
20 airport saying that the patient was bleeding.

21 Ms. Mukash, she was having trouble at the airport.

22 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

23 So... so, excuse me, when you went back to... in
24 the office...

25 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

1 Yes.

2 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

3 ... after your... the visit at the emergency,...

4 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

5 Yes.

6 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

7 ... Ms. Mukash was still there or...

8 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

9 She was gone.

10 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

11 ... encore aux toilettes?

12 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

13 She was gone.

14 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

15 She was gone.

16 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

17 She needs to be at the airport for nine fifteen

18 (09:15), nine thirty (09:30), something like that.

19 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

20 Okay.

21 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

22 So, we send her right away at the airport from the

23 time that I have left, and, she wasn't at the... at

24 our office anymore.

25 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

1 Okay.

2 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

3 I know that... yes.

4 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

5 Okay.

6 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

7 So, when we came back, she wasn't there, but we had
8 the phone call. So, immediately, we called the
9 committee to find... to ask for her husband to
10 come.

11 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

12 Uh-hum.

13 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

14 And me and Karine were like, two nurses and
15 like... we love our patients, so I said, "there's
16 no way she's coming back to the emergency alone.
17 She has to be greet là, she cannot be alone with
18 all that she lived, like, during the night and
19 everything." So me and Karine we went at the
20 emergency and we waited for her.

21 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

22 Uh-hum.

23 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

24 So she was really happy to see us when she came...
25 when she arrived at the hospital; I guess she felt

1 safe.

2 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

3 Uh-hum.

4 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

5 So, we stayed with her. I presented myself... what
6 I was going to do. I told her that I hadn't met
7 the Director... the Head of emergency yet, but
8 I'm... I was going to go right now, to be sure that
9 she was going to be treated well.

10 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

11 Okay.

12 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

13 I saw the Head of... emergency. If she hadn't been
14 there I would have called her, right away. But she
15 was there. So I left Ms. Mukash with Karine, and
16 we assured Ms. Mukash that she wouldn't be alone up
17 until her husband would come.

18 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

19 Okay.

20 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

21 He would arrive around four thirty (04:30), four
22 thirty-five (04:35). The plane arrives around
23 there. And I remember saying to the offices that
24 she needed to be on the plane. If the plane was
25 full, he needed to be on that plane.

1 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

2 Okay.

3 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

4 So, then I went back at the... to see the Head of
5 the emergency; they were two (2) or three (3) in
6 the offices... the office, I don't remember for
7 sure too, because, the actual Head of office was
8 leaving for another... he was going back, I think,
9 in Outaouais, so he was giving training to another
10 person. I think that the other one... there has
11 been like there were two (2) or three (3) taking
12 care of the emergency, they were, like, switching
13 around.

14 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

15 Uh-hum.

16 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

17 I think she was there, the other one, but I cannot
18 recall. But... So I told them all about the
19 experience. Of course they were not happy. They
20 did not *endose* (sic) it - "endosser" là - they did
21 not, like, acknowledge it and accept it, so they
22 say, "yes, we're going to act right away, we're
23 going to see." And I told him, "I came right now,
24 so that you can see who were the nurses and talk to
25 them." And of course I told him, "she's now back,

1 and I don't want anything to go wrong with her."

2 And they were like, "no no no, nothing will go
3 wrong with her."

4 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

5 Okay.

6 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

7 So then I went back and... to see... like, I
8 told... I had told earlier Karine that I would send
9 an interpreter to be with her. So, I went back at
10 the office. I asked an interpreter to go with
11 Ms. Mukash. So I sent an interpreter with
12 Ms. Mukash. Ms. Mukash told the interpreter that
13 she could leave for a couple of minutes, everything
14 was fine. So, my interpreter went on break. I
15 remember seeing her and saying, "hey, what are you
16 doing here, you're supposed to be Ms. Mukash?" She
17 said, "no no, she sent me on break." So I said,
18 "okay, but go back." So she went back, and her
19 husband arrived around four thirty (04:30), so...

20 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

21 Okay. So, I understand on May fourth (4th), during
22 the day, from what you have heard, everything went
23 better with Ms. Mukash?

24 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

25 Yes.

1 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

2 Okay. You didn't hear about any problem that
3 could...?

4 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

5 No, on that day.

6 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

7 Okay. And did you speak, did you see Ms. Mukash on
8 May fourth (4th), in the morning or in the
9 afternoon or...?

10 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

11 May fourth (4th), no. Only... when she came back.

12 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

13 Okay.

14 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

15 Like, I saw her at the emergency. Then I didn't
16 see her. For sure, I asked Karine during the
17 afternoon là, 'cause I always ask my nurses how...
18 when things are, like, there's need to be... when I
19 need to be informed and to ask for information, I
20 ask Karine and everything was okay.

21 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

22 Okay.

23 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

24 We made sure that she was well taken care of.

25 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

1 Okay.

2 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

3 And...

4 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

5 So, you didn't hear about any other bad services or
6 experience...

7 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

8 No.

9 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

10 ... on May fourth (4th) or until she left the
11 hospital?

12 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

13 No.

14 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

15 Okay.

16 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

17 But she was still on shock là, 'cause I saw her on
18 the next morning.

19 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

20 Okay.

21 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

22 And I understand she... Yes.

23 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

24 Okay. I have one question regarding discretion to
25 send back a patient back home.

1 Do you know if the nurse, the emergency at
2 that time, or even today, have the discretion to
3 take that decision without speaking first to a
4 doctor?

5 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

6 No, she cannot.

7 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

8 Okay.

9 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

10 She cannot. If she does so... I've seen it, like,
11 let's say it's... there are classified 5, which is
12 really non urgent, for bruises or something really
13 not important, I've seen nurses do that and saying,
14 "you will have to wait fourteen (14), fifteen (15),
15 twenty (20) hours. So you can wait or you can go
16 home, but if this, this, this, this, this happens,
17 please come back." But it is the triage, the nurse
18 over there, it is her responsibility to see every
19 thirty (30), forty-five (45) or every hour to go
20 check on the patient to see if their situation has
21 changed.

22 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

23 Okay.

24 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

25 But only on that condition. If not, they have to

1 ask the doctor.

2 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

3 Okay.

4 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

5 If it would have been the case, she would have said
6 to Ms. Mukash, "I have talked to the doctor, I have
7 evaluated you, I evaluated you, I talked to the
8 doctor, and he agrees for you to go home. He will
9 see you at seven (07:00) in the morning if you have
10 this, this, this, this." This could have been
11 okay.

12 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

13 Okay.

14 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

15 But, as I understand, it was not the case.

16 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

17 Okay.

18 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

19 But when a patient is sent from the North and...

20 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

21 Uh-hum.

22 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

23 ... she wasn't Propair là, it was not like...

24 Because we have two (2) ways of sending patients.

25 We have the regular plane. Like, let's say I have

1 a broken finger or something, I can take the
2 regular plane. So... it's called... it's a
3 "Medivac" but not officially. So it's on regular.
4 So it's my driver that brings the patient to the
5 hospital; [Miley(ph) his owner] assures... makes
6 sure that she brings all the paperwork to the
7 emergency; and often these cases are not accepted
8 at the emergency, they have to go at the triage
9 just like anybody else who would go at the
10 emergency.

11 But when they are sent by Propair, they need
12 to be accepted by the hospital. So there's a
13 doctor in Val-d'Or that accepted her. So she needs
14 to be seen by that doctor...

15 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

16 Uh-hum.

17 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

18 ... or have any use. So, on that purpose, the
19 nurses... I don't think that she had the right to do
20 that.

21 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

22 Okay.

23 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

24 And I wouldn't have done so.

25 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

1 Sorry?

2 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

3 I wouldn't have done that...

4 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

5 Okay.

6 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

7 ... if I was... Yes.

8 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

9 And I understand Ms. Mukash was coming with a vol
10 nolisé, so...

11 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

12 Yes.

13 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

14 ... and she was coming with her paper?

15 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

16 Uh-hum.

17 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

18 Correct?

19 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

20 Yes.

21 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

22 And do you know if she had her referral from her
23 doctor back in her community?

24 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

25 Yes.

1 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

2 Okay.

3 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

4 She did. Of course she did. There's no way
5 Propair sends out patients without them being
6 accepted. Because when it's Propair, it's an
7 urgent situation, like, it's not always life-
8 threatening, but it can cause damage and
9 everything, so they had to... it has to be
10 accepted. And, from the airport to the hospital,
11 they're brought with the Propair medical team.
12 It's not like they don't take a taxi alone back to
13 the hospital, they're... t'sé, they're brought...
14 And the Propair team, they have a report, from the
15 hospital, and they give that report to the other
16 hospital.

17 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

18 Okay.

19 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

20 I didn't look back, like, yesterday, to see if she
21 was accepted,...

22 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

23 Uh-hum.

24 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

25 ... but if she wasn't, it would be one of... once

1 in a lifetime with, I've never seen that là.

2 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

3 Okay.

4 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

5 Can I ask her...? Have you ever seen that? No?

6 **Ms. MUKASH :**

7 No.

8 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

9 So, it's the proper way to call... it's for the
10 patient to be accepted.

11 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

12 Okay.

13 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

14 That's it. They're not automatically hospitalized,
15 but the doctor, at the emergency, waits for them.

16 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

17 Okay. Okay. Regarding... Oh, I understand you
18 met Ms. Mukash and she did to you an oral
19 complaint...

20 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

21 Yes.

22 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

23 ... when you were in the office with Karine Fortier
24 and her.

25 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

1 We encouraged her to do so. She was already going
2 to make a complaint,...

3 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

4 Okay.

5 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

6 ... but we... really encouraged her to do so and we
7 offered her help.

8 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

9 Okay.

10 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

11 Yes.

12 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

13 But what kind of help did you offer?

14 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

15 Bien, to write down or... actually they help... any
16 kind of help là. We referred her to the Commission
17 of complaints and everything, and she told us...

18 At that time, everything went fast là, so Karine
19 gave her her email address,...

20 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

21 Okay.

22 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

23 ... so Ms. Mukash transferred the complaint to
24 Karine... through Karine's email.

25 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

1 Okay. Did you know when that happened, the
2 transfer of the complaint through Karine email?

3 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

4 May fourth (4th) or...

5 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

6 Or...

7 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

8 ... May fifth (5th), I gave you my...

9 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

10 Okay.

11 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

12 Yes.

13 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

14 So Karine did receive the complaint and what
15 happened next?

16 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

17 She transferred it to me,...

18 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

19 Okay.

20 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

21 ... and I transferred it to the... our Commissioner
22 of complaints, from the 18... the région 18.

23 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

24 Okay. So... would that be the Cree Commissioner
25 of...

1 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

2 Yes.

3 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

4 ... complaints? Okay.

5 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

6 Yes.

7 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

8 So, do you remember when you did forward the
9 complaint to your Commissioner?

10 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

11 As I recall, it was May eleventh (11th).

12 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

13 Okay. Did you get any... answer or accusé de
14 réception or...?

15 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

16 Maybe I did, but I didn't kept them, accusé de
17 réception.

18 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

19 Okay.

20 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

21 This is something I will do.

22 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

23 Why did you send the complaint to the Cree
24 Commissioner rather than, for example, the
25 Commissioner responsible for the Val-d'Or hospital?

1 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

2 Well, because I work with the region 18 and I was
3 told that I have to send it to my region, and she
4 takes care of contacting the other Commissioner of
5 complaints.

6 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

7 Okay.

8 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

9 Because on that complaint, there's no complaint
10 about the Cree Patient Services or the communities,
11 but often it's like... it's both.

12 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

13 Okay.

14 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

15 Mais, let's say she... added to that, Ms. Mukash
16 wouldn't have any papers with her - which is not
17 the case -, then both region would be... not at
18 fault, but would have to work on their process
19 to... make the services better. So that's why. So
20 I always send it to our region, and then she sends
21 it to the region 18, or Montreal or Chibougamau,
22 whatever...

23 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

24 Okay.

25 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

1 ... the cases are.

2 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

3 Can you describe region 18 you're referring to?

4 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

5 Bien, it's the Cree region.

6 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

7 Okay.

8 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

9 Yes.

10 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

11 From the...?

12 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

13 The Eeyou Istchee.

14 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

15 Okay.

16 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

17 Oui. Baie James.

18 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

19 Okay. That's good. What happened next in the
20 process of the complaint?

21 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

22 Well, I had sent another complaint to the
23 Commissioner of complaints a couple of days before,
24 and she answered me, "yes, I will take care of
25 that."

1 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

2 Okay.

3 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

4 So when I sent Ms. Mukash's complaint, I assumed it
5 was the same thing.

6 In October two thousand sixteen (2016), I
7 received a visit from... I think it was
8 Mr. Plouffe, somebody from the Val-d'Or Direction,
9 saying, "I heard about that complaint, but we don't
10 have it, we didn't receive it yet." And I was
11 uncomfortable to transmit it to him, because he's
12 not a Commissioner of complaints, so I wrote an
13 email, I put my Director in Cc, and my Commissioner
14 of complaints, saying, "I received a visit from
15 Mr. Plouffe, he came and they really want to work
16 on that, please send the complaint to the
17 Commissioner of complaints in Val-d'Or. Or do you
18 want me to send it?" I did not have any response.

19 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

20 Okay. So, I understand it was Mr. Plouffe's
21 concern about the events and... Did he speak to
22 you about what the hospital or what he would like
23 to do or...?

24 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

25 No. He only told me he really wanted to learn

1 about this and to work on that.

2 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

3 Okay.

4 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

5 Because when I had seen the Head of emergency, I
6 told him,...

7 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

8 Okay.

9 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

10 ... that "she will make a complaint."

11 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

12 Uh. Okay. So, after that, what have you done
13 after that meeting with Mr. Plouffe?

14 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

15 That's when I transmitted the email again to my...
16 to the Commissioner of complaint, and to... I put
17 Hélène in Cc.

18 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

19 Okay.

20 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

21 With all the email, like, history.

22 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

23 Yes. Okay.

24 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

25 So, Karine's email was at the bottom with the

1 complaint,...

2 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

3 Okay.

4 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

5 ... it was included in the email, so...

6 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

7 And did you get any answer or accusé de
8 reception...?

9 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

10 I don't... I didn't kept it.

11 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

12 Okay.

13 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

14 Which is something I regret and I will correct this
15 and keep these emails.

16 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

17 Okay. Since October two thousand sixteen (2016),
18 any other steps or discussions regarding the
19 complaint of Ms. Mukash?

20 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

21 No. I saw only an article in April, following
22 that.

23 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

24 April of which year?

25 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

1 I'd say it was April of this year.

2 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

3 Okay.

4 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

5 But I saw that everybody worked on that,...

6 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

7 Okay.

8 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

9 ... t'sé. Because then, I'm not aware of a...

10 When there's the Commissioner of complaint and

11 they... he do... they take resolution, if I'm not

12 in fault, I won't be automatically informed.

13 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

14 Okay.

15 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

16 Confidentiality matters.

17 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

18 Okay. Okay. So is there anything else you would

19 like to add regarding the complaint of Ms. Mukash

20 or... the handling of the complaint?

21 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

22 Bien, except that I hope that now, the complaint

23 will be considered and treated.

24 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

25 Uh-hum.

1 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

2 As well, bien, so that it does not happen again,
3 but, for Ms. Mukash as well. It's really important
4 for her to process.

5 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

6 Uh-hum.

7 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

8 It's a really difficult event that she had to live.

9 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

10 Uh-hum. Oh yes. Are you having discussion to see
11 how, you know, to handle these complaints between
12 the Cree Commissioner and the Commissioner from the
13 CISSSAT - Centre Intégré de Santé et de Services
14 Sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue - to avoid this
15 miscommunication or...?

16 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

17 Yes. Actually, well, on the day that you contacted
18 me, I was also contacted by the hospital. So I had
19 Ms. Mukash's consent. But after that... after
20 that, we're in contact, madame... Ms. Lahaie from
21 Abitibi and Ms. Cowboy(ph) from Eeyou... the Baie
22 James, the... our Commissioner of complaint, and
23 we're supposed to meet to find a way so that it
24 does not happen again.

25 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

1 Okay.

2 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

3 And it... they were supposed to meet last week, so
4 it's going to happen really really soon là.

5 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

6 Okay.

7 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

8 For sure.

9 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

10 Okay.

11 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

12 Yes. And, as for me, I will do a follow-up on
13 every complaint that I forward, for sure.

14 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

15 Okay.

16 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

17 For sure.

18 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

19 Thank you. Merci. I don't have any more
20 questions.

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 Uh-hum. Me Boucher, do you have questions?

23 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

24 J'aurai pas de questions pour le moment.

25 **LE COMMISSAIRE :**

1 Non.

2 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

3 Merci.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Me Laganière?

6 **Me MAXIME LAGANIÈRE :**

7 Aucune question.

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Non. So I understand that even if we are a year
10 and a half later, something may be done concerning
11 the complaint...

12 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

13 Yes.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 ... filed by Ms. Mukash?

16 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

17 Yes.

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 And also that people are looking about the way to
20 proceed to make sure it will not happen again?

21 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

22 Yes, of course.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 As for... following a complaint?

25 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

1 Yes. And we can thank Ms. Mukash for that. Well,
2 it's... I really, like,... I really have pain
3 that it happened, but I wish that... Bien, "I
4 wish"... We will put everything in place so that
5 it will not happen again to anybody.

6 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

7 Uh.

8 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

9 And I'm really happy that I went to see the
10 emergency, because I know that they noted
11 everything. So as for the complaint to be treated,
12 it will be easier for them, than to look back a
13 year and a half later to see who worked and every
14 things, so. Yes.

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 Uh-hum. I remember having tell her at the end of
17 her testimony that... I had the feeling that what
18 happened was bad enough to justify a complaint.

19 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

20 Bien, it was really bad enough. It was really,
21 really bad, and my heart was with her, really. And
22 it's still is with her. Because it's really a
23 difficult moment. You're vulnerable and then you
24 arrive at some place, so, no, it has to be
25 completed and everything, so. Yes.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Uh-hum. I understand also that part of what
3 happened to her was okay, and another part during
4 the night was really not.

5 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

6 Yes.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 So, thank you. Is there something else?

9 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

10 Uh-hum. No. I'm good.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 No? Thank you very much, Madame Flageole, and also
13 to you, to have taken the occasion to explain this
14 to us. It will be helpful. Thank you very...

15 **MME JOSÉE FLAGEOLE :**

16 Thank you.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 ... much. I think at this time, we will adjourn
19 till tomorrow morning at nine thirty (09:30) ?

20 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

21 Yes, tomorrow morning, nine thirty (09:30), we're
22 going to have Julie Lahaie, who is the Commissaire
23 aux plaintes pour les établissements du CISSAT,
24 who will speak to us regarding this complaint.

25 **LE COMMISSAIRE :**

1 So, have a good afternoon, see you tomorrow
2 morning.

3 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

4 Thank you.

5 **LA GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE :**

6 Veuillez vous lever. L'ajournement de l'audience
7 demain, le vingt-six (26) octobre, à neuf heures
8 trente (9 h 30).

9 FIN DE LA TRANSCRIPTION

10 -----

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32

33

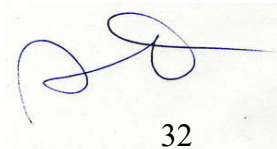
34

Nous soussignées, **Karine Bédard** et **Ann Montpetit**,
sténographes officielles, certifions que les pages
qui précèdent sont et contiennent la transcription
exacte et fidèle des notes recueillies au moyen de
l'enregistrement mécanique, le tout hors de notre
contrôle et au meilleur de la qualité dudit
enregistrement, le tout conformément à la loi;

Et nous avons signé :



Karine Bédard, s.o.


32

Ann Montpetit, s.o.b.